la gazette de Bayon SUR GIRONDE

Bulletin d'informations municipales

Numéro 7
JUILLET 2023

au sommaire

infos **pratiques**

état **civil**
Naissances, décès, mariages…

infos **municipales** p. 2
Changement prestataire Cantine
Plan Canicule
Visite sites pétroliers d'Ambés
Point budget
Achats de terrains
Fermeture chemin du Lavoir
Information SMICVAL

infos **travaux** p. 10
Réfection toiture de l'Ossuaire
Restauration façade de la Cure
Raccordement à la Fibre
Remplacement portail de l'école
Inauguration Fresque et Fronton

vie de notre **village** p. 13
Cérémonie du 8 mai
Matinée « Nettoyons la Nature »
Conseil Municipal des Enfants
Repas des voisins à Coudart
La Chorale Chantenoës
Plantation arbres au Square

Vie de nos **associations** p. 17
AFCL, ACIP, FCBL, Bayon s'bouge
Le Club de l'Amitié
Les Riverains de la Corniche
AMBG Flam'
Le port de Roque de Thau
Les Tréteaux de l'Enfance
Au fil de la passion 33

Du côté de notre **école** p. 25
Festival échappée belle
Le Street Art avec Super Bourdi
La Fresque et le Fronton
Le spectacle de fin d'année
La classe des CM1 et CM2









Infos pratiques

HORAIRES MAIRIE

Lundi, Mardi, Jeudi et Vendredi
9h à 12h et de 14h à 17h30
Mercredi
9h à 12h
Le 1er Samedi du mois : 9h à 12h

La Mairie sera fermée cet été du Lundi 31/07/2023 au 18/08/2023 inclus + les lundis 21/08/2023 et 28/08/2023

Un élu reste joignable en cas d'urgence au : 06 72 52 65 29
Tel : 05 57 64 84 11 – mairie@bayon-sur-gironde.fr

Règlementation bruits de voisinage



Nous souhaitions rappeler que l'arrêté préfectoral du 22 avril 2016 concernant les bruits de voisinage stipule que :

Les travaux de bricolage ou jardinage réalisés par des particuliers à l'aide d'outils ou d'appareils susceptibles de causer une gêne pour le voisinage en raison de leur intensité sonore, tels que tondeuses, perceuses, raboteuses ou scies mécaniques ne peuvent être exécutés que les :

- **Les jours ouvrables** de 8h30 à 12h30 et de 14h30 à 19h30
- **Les samedis** de 9h à 12h et de 15h à 19h
- **Les dimanches et jours fériés** de 10h à 12h

Aussi, **les propriétaires et possesseurs d'animaux**, en particulier les chiens, sont tenus de prendre toutes les mesures propres à éviter une gêne pour le voisinage, y compris par l'usage de dispositifs dissuadant les animaux de faire du bruit de manière répétée et intempestive.

Il est important de rappeler également que suite à l'arrêté préfectoral du 29 juin 2016, **l'incinération à l'air libre de déchets verts, cartons et plastiques est interdite** pour tous les particuliers.
Les déchets dits « verts » sont considérés comme des déchets ménagers. Il s'agit de l'herbe issue de la tonte, des feuilles mortes, des résidus d'élagage, de taille de haies et arbustes, de débroussaillage et des épluchures.

Ces déchets doivent être déposés en déchetterie. Il est possible d'en faire un compost individuel.

Les Maires ne sont plus autorisés à accorder des dérogations. Brûler ses déchets verts dans son jardin est passible d'une amende pouvant atteindre 450 €.

Pour le bien-être de tous, nous vous invitons à respecter ces consignes.

Restez informés via le site internet de la commune !

Notre commune est dotée depuis quelques années, d'un site internet, riche en informations, il est régulièrement alimenté afin de vous apporter un maximum de nouvelles et d'informations. Composé de plusieurs rubriques, il vous permet d'avoir des éléments d'informations sur les démarches administratives, les nouveautés municipales, l'activité des associations, des infos pratiques et certaines règlementations.

Et pour rester informé, **n'hésitez pas à vous inscrire à la NEWSLETTER** du site (directement sur le site internet, en partie gauche de la page, rubrique « Newsletter »), cela est totalement gratuit, il suffit simplement de renseigner votre adresse de courrier électronique. Une notification vous sera alors systématiquement envoyée dès qu'un article sera publié sur le site.

Un moyen facile de pouvoir être alerté pour chaque évènement annoncé. Pour plus de renseignement n'hésitez pas à nous contacter en appelant le secrétariat de la Mairie



Etat civil

Naissances

- DUCROS Maël 09/02/2023

- MOREIRA Mariana 25/05/2023

- CANTALEJO Nathanaël 08/06/2023

- MUNOZ NAVARRO DIAZ Maria 12/06/2023

Décès

- FERAL Jean-Claude 08/01/2023 à Blaye

- BRASSART Philippe 11/03/2023 à Blaye

- CHADOURNE Paul 26/04/2023 à Blaye

Mariage

- MIMOSO BARBOSA João et PERLES Angélique le 12/03/2023

Responsable de publication : Hervé Gayrard • **Comité de rédaction :** Josette Blouin, Jean-François Le Guen, Laure Begot, Vincent Hernandez, Sylvie Berland, Marie-Fabienne Dupuy, Paul Grosjean, Olivier Guerrero, Joëlle Lusseau, Mylène Saint Guily, Alexandre Sautron, Jean-Jacques Rozier, Ludovic Viroulaud, Sophie Bordelais *(secrétaire)*
• **Maquette :** Vincent Hernandez • **Impression :** Mairie de Bayon



Chères Bayonnaises, chers Bayonnais

Au moment où je rédige ce mot nous avons déjà dépassé le mi-mandat. Durant ces trois années, notre équipe aura été particulièrement active et aura réalisé ou mis en chantier une bonne partie de son programme de campagne et tout particulièrement le projet du Gourou pour prévenir les inondations par la restauration des zones humides, et la réhabilitation de notre salle polyvalente qui fait de très nombreux envieux.

Malgré un contexte économique rendu difficile par l'inflation et la crise énergétique, la situation financière de la commune de Bayon Sur Gironde est **excellente** et permet à la municipalité d'avancer sereinement dans la réalisation de ses projets et en particulier par l'achat de terrains sur notre commune afin de préserver notre épargne et garantir l'urbanisation future. Vous retrouverez en détail ces achats.

Ce budget a été réalisé avec la volonté de maîtriser les dépenses de fonctionnement tout en maintenant le niveau et la qualité des services que nous pouvons offrir à nos habitants dans la limite de nos compétences, ne pas avoir recours à l'emprunt et mobiliser des subventions auprès de l'État et du Conseil départemental lorsque cela est possible.

« Merci à l'ensemble des bénévoles, des nombreuses associations de nous proposer des évènements et animations, votre investissement est reconnu par tous nos habitants.

Chaque année, tout le monde s'accorde à dire que le fleurissement de la commune est de toute beauté. Que ce soit devant la Mairie, à la pointe des Blagueurs, devant l'église et le cimetière, le square. Les fleurs et leurs emplacements ne sont pas choisis au hasard, car un beau fleurissement participe indéniablement au rayonnement de la commune et à rendre votre cadre de vie encore plus agréable. Merci au personnel communal et à Madame Touret Chantal qui œuvrent pour que notre commune soit belle aux yeux de tous.

Comme tous les étés, notre village se révèle davantage et nous donne la possibilité de nous évader.

Par l'offre culturelle, par le sport, par les nombreuses animations festives ou par la (re)découverte de notre riche patrimoine, nous sortons du festival de théâtre des Tréteaux de l'Enfance considéré comme la « tête de pont de la haute Gironde » et qui a duré 15 jours. Une kermesse magnifique avec pas loin de 200 repas servis par les parents de l'association, c'est dire le vif succès de cette belle fête de fin d'année scolaire. Merci aux enseignants, enfants, parents d'élèves, élus.

De nombreux rendez-vous seront au programme : concerts divers ; la fête locale du village qui aura lieu fin juillet et je vous donne rendez-vous le 29 juillet pour notre moment privilégié de retrouvailles, de divertissement autour d'un excellent repas animé et qui se terminera par un feu d'artifice autour de notre église si les conditions climatiques le permettent.

Merci à l'ensemble des bénévoles des nombreuses associations, de nous proposer des évènements et animations, votre investissement est reconnu par tous nos habitants.

Merci à tous nos employés communaux qui sont très actifs pour que tout se déroule correctement : concerts, kermesse, fête de Bayon les 27 ; 28 et 29 juillet. Saluons leur travail.

Chaque année, les vacances d'été sont attendues avec impatience. C'est traditionnellement un temps de retrouvailles, de repos, de pause et de transition. Cependant, la Municipalité est déjà à la tâche pour vous faire un été des plus agréables. Mais nous serons également particulièrement vigilants à préserver les plus fragiles d'entre vous des trop fortes chaleurs, si nous devons à nouveau connaître un été caniculaire.

Merci encore aux élus, aux associations locales, pour leur dynamisme.

Bel été à toutes et à tous

Avec tout mon dévouement,

Le Maire,

Hervé Gayrand

Changement de prestataire pour la cantine scolaire



Les conventions qui nous lient à la mairie de BOURG/GDE pour la fourniture et livraison des repas, en liaison chaude, prennent fin en Juillet 2023.

Les nouveaux tarifs proposés par la mairie de BOURG subissent une forte augmentation pour l'année scolaire 2023/2024 et pour une prestation pas toujours satisfaisante (qualité, quantité).

Nous nous sommes donc rapprochés des autres communes satellites de la cuisine centrale de BOURG et avons décidé, en commun, de mettre en concurrence la mairie de BOURG à compter de la rentrée 2023.

A l'issue de cette mise en concurrence, nous avons reçu 4 éventuels prestataires, et l'offre de la Sté ALIUM a été retenue comme la mieux-disante pour la fourniture et livraison des repas, en liaison froide.

Le conseil municipal a donc délibéré, à l'unanimité, pour retenir la Sté ALIUM à compter de la rentrée 2023. La livraison journalière du pain sera confiée à la Boulangerie de GAURIAC.

D'autre part, le SIRP BAYON/ ST SEURIN DE BOURG, a décidé de maintenir le même prix facturé aux familles, pour la rentrée 2023, soit 2.90 € et de facturer le repas adulte à prix coûtant.

L'engagement pris auprès de la Sté ALIUM est valable pour UNE ANNEE afin de juger de leur prestation (qualité, quantité, livraison).

Nous espérons avoir fait le bon choix pour le bien-être de nos enfants.

Josette BLOUIN

PLAN CANICULE

Pour nous contacter :
Mairie de BAYON SUR GIRONDE au **05.57.64.84.11**
En cas de malaise : **15** Consultez la carte de vigilance 2023 : www.sante.gouv.fr/canicule

Comme chaque année, la Mairie renouvelle son plan canicule.

Nous vous rappelons que vous pouvez vous inscrire sur le registre « Canicule » en contactant la mairie afin d'être enregistré dans la liste des personnes vulnérables.

Sont concernées par la démarche :

- les personnes âgées (65 ans et plus)
- les personnes handicapées
- les personnes dépendantes
- les femmes enceintes
- les enfants
- les travailleurs



Quelques recommandations à suivre en cas de forte chaleur pour toutes personnes y compris les personnes en bonne santé :

- Lors de forte chaleur, agissez tous les jours, restez en contact régulier avec votre famille, voisins (ne restez pas isolé)
- Mouillez votre peau plusieurs fois par jour tout en assurant une ventilation légère
- Ne sortez pas aux heures les plus chaudes
- Rester dans un lieu frais
- Maintenez votre maison à l'abri de la chaleur
- Mangez des produits frais et bon pour la santé (fruits, légumes, pain, soupe …)
- Buvez 1.5L d'eau par jour, évitez de consommer de l'alcool

Sophie

Visite sites pétroliers au Bec d'Ambés



Comme nous vous l'avions déjà précisé dans les gazettes précédentes, notre commune est impactée par différents plans de prévention : celui concernant les inondations, un second pour les mouvements de terrains (retraits, gonflements d'argile et carrières), un troisième pour les risques météorologiques et canicule et un dernier concernant le risque industriel.
C'est précisément ce dernier qui nous a amené à visiter le 12 juin dernier, la presqu'île d'Ambès, où se trouvent les entreprises nous exposant à ce haut risque industriel.

Le projet global étant de définir un Plan de Prévention des Risques Industriels commun, regroupant les PPI de l'ensemble des 4 entreprises concernées. Le PPRI est un document essentiel dans le domaine de la sécurité et de la gestion des risques industriels. Il vise à prévenir les accidents majeurs, à protéger la santé et la sécurité des travailleurs, ainsi qu'à réduire les impacts sur l'environnement et les populations avoisinantes.

Etaient donc présents à cette visite, les représentants des 4 entreprises présentes sur la pointe du Bec, la Gendarmerie, la Préfecture, le SDIS, la DREAL, les élus de la commune d'Ambés (Le Maire et ses Adjoints) et les élus de Bayon (M. le Maire, notre Secrétaire de Mairie Sophie, Mme Blouin, Mme Dupuy, M. Le Guen et M. Hernandez).



Nous étions conviés à cette visite parce qu'une des quatre entreprises, DPA, est domiciliée sur notre territoire communal, à l'extrême pointe du Bec d'Ambés.

Nous avons ainsi pu visiter les entreprises **EPG** (Entrepôt Pétrolier de la Gironde) fournissant le gasoil et essence aux stations-services locales, **SPBA** (Société Pétrolière du Bec d'Ambés) fournissant le carburant aux professionnels, à l'aéroport de Bordeaux et sert de stockage en général, **VERMILLON** qui stocke dans ses cuves et réexpédie le pétrole brut arrivant directement en pipe-line de l'usine d'extraction de Parentis en Born dans les Landes, et enfin **DPA** (Docks des Pétroles d'Ambés) qui stocke des carburants dans d'immenses cuves. La partie stockage sur la commune de Bayon concerne uniquement un stock stratégique de réserve d'état, qui n'est utilisé qu'en cas de blocage ou pénurie soudaine de carburants.

L'industrie pétrolière, bien qu'essentielle pour répondre à la demande énergétique mondiale, présente aussi de nombreux risques et défis, tant sur le plan environnemental que social. Nous avons donc pu comprendre plus largement l'activité des entreprises pétrolières du Bec d'Ambés, nous avons pu nous sensibiliser aux différents risques inhérents à leur activité et aux conséquences potentielles sur l'environnement et les communautés locales. Il a été crucial de pouvoir comprendre ces risques afin de réagir de la meilleure façon possible en cas d'incident majeur avéré.



Nous savons alors que le PCO (c'est-à-dire le Poste de Commandement Opérationnel), où se rassemblera l'ensemble des autorités compétentes dans la gestion de crise, se situe dans un local dédié de la Mairie d'Ambés et que nous serons intégrés à la procédure de gestion de crise et ce, en étant en étroite liaison avec nos confrères d'Ambés, dès lors où les enjeux de sécurité et de protection de nos habitants sera engagée.

Vincent HERNANDEZ

Point sur le budget communal

Le budget 2022 se clôture par un excédent de fonctionnement, recettes moins dépenses de **159 049.42€. Ce bon résultat nous permet de continuer à financer nos investissements sans avoir recours à l'emprunt. Notre équilibre financier est excellent et nous met à l'abri de dépenses exceptionnelles.**
Le budget 2023 est, cette année de 1 388 802.81€, le montant le plus élevé présenté sur la commune. Voté en conseil municipal le 27 mars dernier. La commune ne compte qu'un seul emprunt à rembourser pour une somme annuelle de 6246.71€. Aucun emprunt depuis notre élection de 2014 n'a été contracté pour financer nos investissements. Les taux des taxes votées sont inchangés. Le montant des charges de fonctionnement est relativement faible et représente 765 € par habitant et par an.
Les charges de personnel représentent 40.84 % des dépenses réelles du budget global de la commune soit 260650€.

La Section de Fonctionnement

Pour Rappel : Résultat de Fonctionnement de l'année 2022

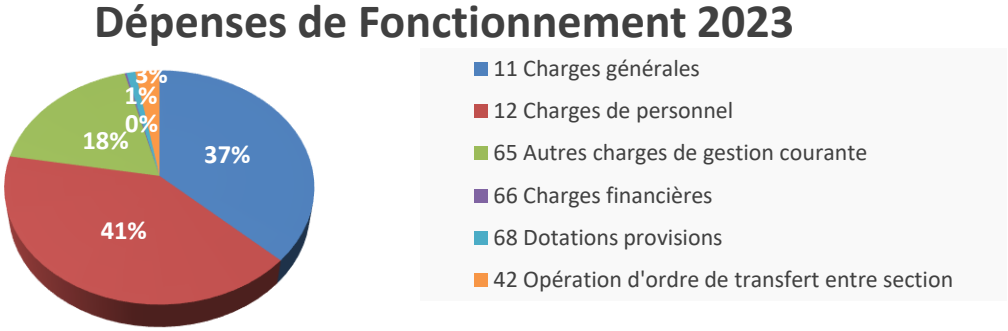
Recettes de fonctionnement	686 531.13€
Dépenses de fonctionnement	- 527 481.71€
Résultat de l'année 2022	159 049.42€
Excédent reporté en 2021	+ 745 283.00€
Excédent global de fonctionnement	904 332.42€

Dépenses de Fonctionnement

La section de fonctionnement regroupe l'ensemble des dépenses et recettes nécessaires au fonctionnement courant et récurent des services municipaux. Elle est constituée des frais liés à la consommation des bâtiments communaux, leur entretien, les frais de salaire du personnel communal, l'achat de fournitures et produits divers, les prestations effectuées par des services extérieurs (instruction urbanisme…), les subventions aux associations, les intérêts des emprunts...

Les dépenses de fonctionnement au Budget Primitif :

Chapitres	Libellés	BP N-1	BP 2023	
011	Charges générales	245 170.00€	239 400.00€	36.89%
60	*Achats divers, énergies…*	*72 150.00€*	*74 250.00€*	
61	*Services extérieurs (entretien bâtiment, voirie, matériel, maintenance, assurance)*	*98 200.00€*	*93 900.00€*	
62	*Autres services extérieurs (fêtes et cérémonies, affranchissement, téléphonie…)*	*74 550.00€*	*70 950,00€*	
63	*Impôts Taxes*	*270.00€*	*300.00€*	
012	Charges de personnel	260 650.00€	265 000.00€	40.84%
65	Autres Charges de gestion courante	98 730.87€	118 678.99€	18.29%
66	Charges financières	1 515.42€	1 262.85€	0.19%
68	Dotations provisions	00.00€	6 710.00€	1.03%
042	Opération d'ordre transfert entre section	6 258.00€	17 820.39€	2.75%
Total		612 324.29€	648 872.23€	100.00%
023	*Virement section investissement*	*705 168.71€*	*739 930.58€*	
Total des Dépenses		1 317 493.00€	1 388 802.81€	

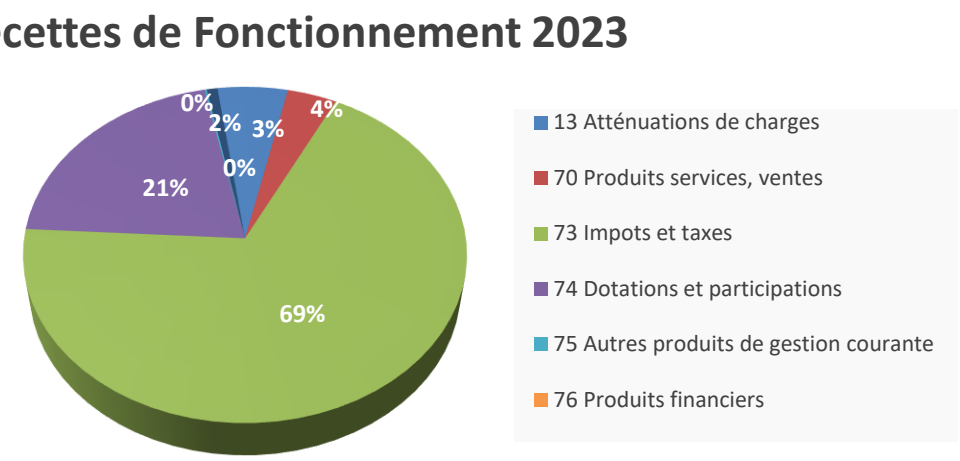


Recettes de Fonctionnement

Les recettes de fonctionnement correspondent aux sommes encaissées au titre des prestations fournies à la population (cantine, garderie, location de salles, concession funéraire…), aux impôts, aux dotations versées par l'État, à diverses subventions.

Les recettes de fonctionnement au Budget Primitif 2023 :

Chapitres	Libellés	Budget Primitif N-1	Budget Primitif 2023	
013	Atténuations de charges	16 500.00€	20 000.00	3.42%
70	Produits services, domaine et ventes div.	24 110.00€	23 100.00€	3.95%
73	Impôts et taxes	400 500.00€	400 500.00€	68.52%
74	Dotations et participations	127 300.00€	122 000.00€	20.87%
75	Autres produits de gestion courante	3 800.00€	1 000.00€	0.17%
76	Produits financiers	0.00€	0.00€	0.00%
77	Produits exceptionnels	0.00€	5 055.86€	0.87%
78	Reprises sur At dépréciation et provision	0.00€	50.00€	0.01%
042	Opération d'ordre transfert entre section	0.00€	12 764.53€	2.18%
Total		572 210.00€	584 470.39€	100.00%
002	*Excédent de fonctionnement reporté*	*745 283.00€*	*804 332.42€*	
Total des Recettes		1 317 493.00€	1 388 802.81€	



La Section d'Investissement

Pour Rappel : Résultat d'Investissement de l'année 2022

Recettes d'investissement	464 103.43€
Dépenses d'investissement	- 447 016.60€
Résultat de l'année 2022	**17 086.83€**
Excédent reporté en 2021	+ 122 256.78€
Excédent global d'investissement	139 343.61€

Dépenses d'Investissement

Le budget d'investissement prépare l'avenir. Contrairement à la section de fonctionnement qui implique des notions de récurrence et de quotidienneté, la section d'investissement est liée aux projets de la commune à moyen et long terme (achat immobilier, travaux sur les bâtiments communaux, acquisition d'un véhicule...).

Les dépenses d'investissement au Budget Primitif 2023 :

N° Opér.	Libellés	Budget Primitif	
13	**Prévention des inondations** *Ruisseau du Gourrou – Zone humide*	50 000.00€	4.75%
14	**Falaise « Route de la Reuille »** *Etude avec EPRCF 33*	21 762.50€	2.07%
16	**Voirie** *Sécurisation de la RD669 et réfection voirie, embellissement du Bourg, panneau affichage électronique, radar pédagogique*	270 000.00€	25.63%
17	**Ecole** *Remplacement portail arrière, achat d'un four pour la cantine*	10 000,00€	0.95%
28	**Assainissement** *Extension du réseau*	80 000.00€	7.59%
30	**Square** *Parcours de Santé et jeux*	35 000.00€	3.32%
31	**Eglise** *Remplacement 2 battants cloches*	10 000.00€	0.95%
32	**Eclairage Public** *Réseau d'électrification*	140 000.00€	13.29%
33	**Cimetière** *Réfection ossuaire et travaux accessibilité*	37 440.00€	3.55%
45	**Salle de la Cure** *Réfection de la façade*	100 000.00€	9.49%
46	**Borne Incendie** *Extension réseau, embellissement*	50 000.00€	4.75%
47	**Acquisition Foncière**	150 000.00€	14.24%
48	**Salle Polyvalente** *Solde travaux de rénovation, achat de tables et chaises*	22 016.00€	2.09%
Sans opérations	*Pompe à eau thermique / Groupe électrogène / Broyeuse /Véhicule pour le Service Technique/ Clôture bâche incendie*	71 000.00€	6.74%
Total		1 047 218.50€	
1641	Remboursement Emprunt	6 426.71€	0.61%
Total des Dépenses d'investissement		1 053 645.21€	100.00%
Opérations d'ordre		*16 364.53€*	
Total des Dépenses		**1 070 009.74€**	

Recettes d'Investissement

Les recettes d'investissement au Budget Primitif 2023 :

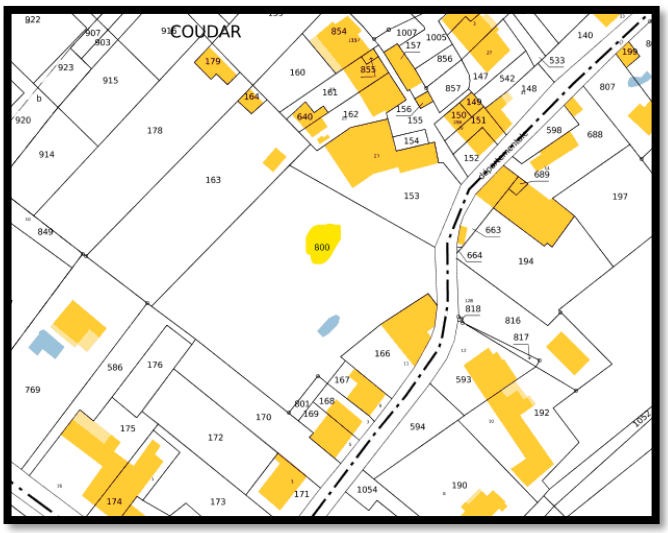
Chapitres	Libellés	Budget Primitif	
10	**Dotations, fonds divers et réserves**	50 000.00€	26.21%
10222	*FCTVA*	*50 000.00€*	
10226	*Taxe d'Aménagement*	*0.00€*	
1068	**Excédents de fonctionnement**	100 000.00€	52.43%
13	**Subventions d'investissement**	8 000.00€	4.19%
1321	*Etat (Fond Barnier)*	*8 000.00€*	
024	**Recette d'investissement** *Reprise véhicule FORD*	5 055.86€	2.64%
040	**Opération d'ordre transfert entre section**	27 679.69€	14.51%
Total		190 735.55€	100.00%
021	*Virement de la section de fonctionnement*	*739 930.58€*	
001	*Solde d'exécutif positif reporté de 2021*	*139 343.61€*	
Total des Recettes		**1 070 009,74€**	

Hervé GAYRARD



Achats de terrains par la commune

ACHAT TERRAIN Route de Coudart

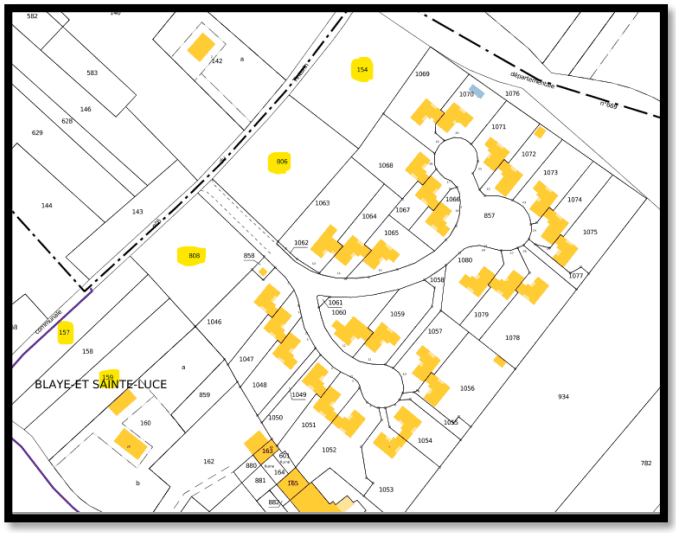


La commune s'est portée acquéreur de la parcelle cadastrée A 800 d'un terrain nu appartenant à Mme Guiraud Françoise d'une emprise de 2014 m² en zone UB du plan local d'urbanisme située au centre du Bourg. Un permis d'aménager a été déposé et un avis favorable nous a été accordé. L'accès au terrain sera réalisé par la Route de Coudart. Le conseil municipal a sollicité l'avis du domaine sur la valeur vénale du bien estimé à 110 000€.

Cette parcelle servira de réserve foncière pour la commune et ainsi permettra de poursuivre son développement par la création d'un Etablissement Recevant du Public (crèche ou maison intergénérationnelle ou autre possibilité).

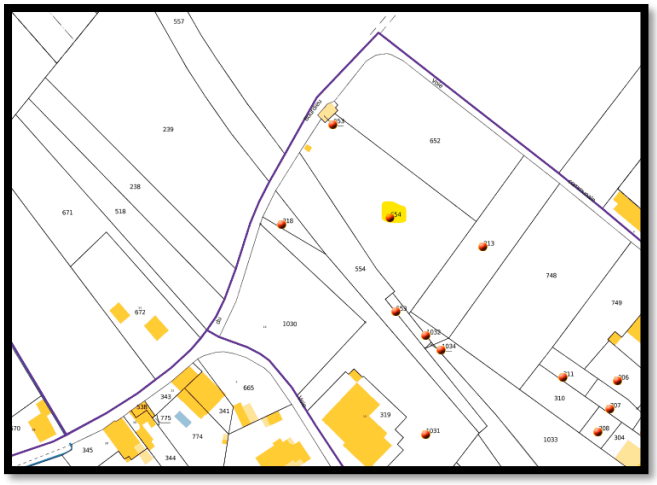
ACHAT TERRAIN lieu-dit « Rousset »

La commune s'est portée acquéreur de 5 parcelles en nature de pré cadastrées B N° 154 ; B N° 806 ; B N° 808 ; B N° 157 ; B N° 159 d'un terrain nu appartenant à M. Gadiot d'une emprise de 10 188 m². Ces parcelles classées en 2 AU n'ayant pas fait l'objet d'aucun projet d'aménagement ou d'acquisition foncière au bout de 9 ans depuis la création (PLU approuvé le 8/11/2012) sont considérées comme zone naturelle et ne peuvent plus être ouvertes à l'urbanisation sauf à engager une procédure de révision du PLU or notre PLU sera supprimé dès lors que le PLUI H en cours de réalisation sera approuvé définitivement. Ces parcelles sont impactées par le PPRMT. La valeur vénale de ces biens est estimée à la somme de 26 000€.



Ces parcelles situées devant la résidence Rousset permettront de garantir l'absence d'urbanisation et pourront être mises à disposition pour réaliser des cultures ou jardins ou plantations d'arbres ou autre.

ACHAT TERRAIN à Naudot



La commune s'est portée acquéreur d'une parcelle en zone A du PLU en proximité du lavoir au lieudit Naudot, appartenant à M. Bergon, parcelle A 654, d'une superficie de 3 600m² pour un prix de 15 000€, afin de réaliser le projet de zone humide et de préservation des inondations au lieudit « Gourrou ».

Cette parcelle nous permettra de prolonger les activités autour du Lavoir (plantation, maraichage ou autre…).

Hervé GAYRARD

Fermeture du Chemin du Lavoir



Le Projet : Atténuer le risque inondation par la restauration des zones humides.

Exposé du problème

A plusieurs reprises, en 2018, et plus particulièrement en juin 2021, lorsqu'il y a de fortes précipitations de l'ordre de 5 à 6 cm de cumul en l'espace de quelques heures, ces abats d'eau provoquent des inondations localisées dans le secteur du lavoir et autour de la voie communale n° 17 Chemin du Lavoir (voir gazettes précédentes).

Plusieurs éléments contribuent à la submersion. Effectivement, en cas de fortes pluies, le gonflement du ruisseau « Lalibarde » provoque des inondations quelques fois très sévères des propriétés situées à proximité immédiate du cours d'eau. Ces désordres sont aggravés par un cours d'eau sinueux à angles droits, par la convergence de drainages agricoles en amont, par des fossés qui n'assurent plus leur fonction originelle.

Dans la perspective de la prise en compte de ce risque, et avec la volonté de toute l'équipe municipale et notre engagement de campagne nous voulions lutter contre cette problématique, ainsi la commune a :

- Acquis plusieurs terrains (Parcelle A 518 A238 d'une superficie de 3671 m²; parcelle A 671 d'une superficie de 2230 m²) pour y « reconstituer » une zone humide permettant ainsi de créer un stockage d'eau en cas de fortes précipitations et ainsi de « retarder » les écoulements d'eau issus du ruisseau. Il est à noter que les zones humides existant autrefois ont été victimes de l'urbanisation (foncier bâti, imperméabilisation des voies de communication),
- Décidé de déclasser une partie de la voie communale du Lavoir imperméabilisée sur une longueur d'environ 220 mètres,
- Décidé de reprendre le tracé du cours d'eau.

Solution au Problème :

La réalisation d'une zone humide permettra, en plus de reconstituer un réservoir tampon retardateur de crue, de provoquer une amélioration sensible de l'état écologique du ruisseau et des terrains environnants.



Conséquences pour nos riverains :

Cette stratégie aura pour conséquence la limitation de la circulation automobile sur la voie communale du lavoir sans impact sur l'accès aux différentes parcelles riveraines, à noter que la circulation douce sera toujours possible.

Conformité du projet avec la réglementation

Dans sa séance du 27 mars 2023, le Conseil Municipal de BAYON sur GIRONDE a accepté le principe de déclassement partiel du Chemin du Lavoir, après organisation d'une enquête publique sur le projet. L'enquête publique a donc été réalisée à l'initiative et sous la responsabilité de la Commune de BAYON sur GIRONDE. Elle a été soumise aux articles L.141-3 et suivants du code de la Voirie Routière. Elle s'est inscrite dans la procédure prévue notamment par les articles R 134-6 et suivants du Code des relations entre le public et l'administration (CRPA).

Compte rendu de l'Enquête Publique.

Le jeudi 20 avril 2023, nous avons sollicité un commissaire enquêteur pour effectuer l'enquête publique de déclassement partiel de la voie communale n° 17 « Chemin du Lavoir ». L'enquête s'est déroulée dans un climat très serein et je tiens à remercier l'ensemble des concitoyens qui ont compris ce projet important pour notre commune et nos habitants. Une personne s'est présentée en Mairie pour rencontrer le commissaire enquêteur lors de la permanence du 19 juin, Cette personne a laissé une observation (commentaire) sur le dossier BAYONOOI. « Je trouve que c'est un beau projet écologique ». Le déclassement partiel de la voie communale est à l'initiative de la municipalité, ce déclassement s'inscrit dans un projet de sécurisation d'un secteur fortement soumis à un risque inondation qui a pour origine le gonflement excessif d'un ruisseau, « Lalibarde ». Le déclassement ne remet pas en cause les accès aux parcelles riveraines, la commune ayant acquis les terrains concernés et en particulier une parcelle de 3600 m2 en zone agricole. A noter que le dossier avait été présenté, en préalable à l'enquête, en réunion publique à laquelle tous les riverains de la voie communale avaient été invités.

Motivations et conclusion du Commissaire Enquêteur

- Considérant que le dossier repose sur un constat de fragilité du secteur face à un risque d'inondation par fortes pluies.
- Considérant que la suppression du revêtement de la partie de voie communale déclassée et le décaissement associé favoriseront l'absorption des eaux de pluie et éviteront un ruissellement excessif en cas de fortes précipitations.
- Considérant que la modification fonctionnelle de la voie communale ne remet pas en cause l'accès aux parcelles riverain tout en maintenant la disponibilité à une circulation douce.
- Considérant que les actions menées pour supprimer le risque inondation sont fondées sur le bon sens et le retour à un état ancien du secteur, antérieur à l'urbanisation et les besoins de circulation motorisée
- Considérant que le projet dans lequel s'inscrit le déclassement vise à reconfigurer une zone humide, favorisant ainsi la préservation et le développement de la biodiversité.

En conséquence de quoi, le commissaire enquêteur a donné **un avis favorable** sur le projet de déclassement partiel de la voie communale n° 17 « Chemin du Lavoir »,

Temporalité du Projet et coûts :

De décembre 2021 à septembre 2022 : Etude Hydrologique et hydraulique pour un coût de 35 964 euros.
De mars 2023 à juin 2023 ; Etude Géotechnique avec des prélèvements début mai pour un coût de 9552 euros.
Eté-Automne 2023 : travaux suivant scénario 1 suite à l'incertitude foncière pour un coût de 55027 euros.
Printemps- Eté 2024 déclassement voirie commune et travaux pour un coût de 80 795 euros.

Information SMICVAL

Ordures ménagères et autres déchets… Nous allons devoir nous habituer à 1 nouveau terme pour designer « La déchetterie ». Elle est devenue Pôle de recyclage...

A compter du 1 er juillet 2023, les dépôts en pôle de recyclage peuvent se faire sans coût supplémentaire jusqu'à 7fois par an, au-delà chaque dépôt se verra facturé…Le don d'objet et/ou matériaux restera quant à lui en illimité.

Le SMICVAL organisme qui gère la collecte et le traitement de nos déchets a pour objectif déterminé de réduire considérablement nos déchets. Pour le réaliser, il compte sur notre participation active et notre soutien.

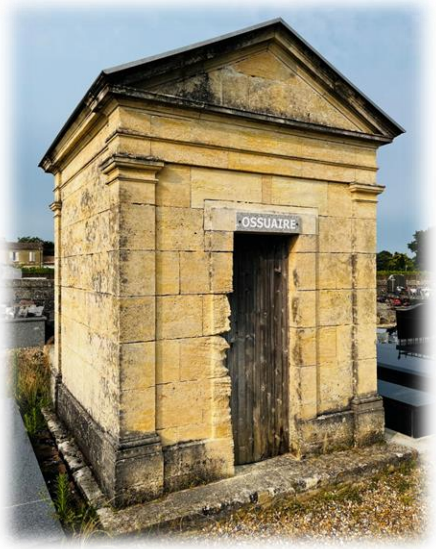
smicval
Libournais Haute-Gironde

Plusieurs options nous serons proposées tant sur la collecte en porte à porte que sur les moyens adaptés à cet objectif. Des fiches techniques seront mises à disposition en mairie afin de vous permettre de comprendre et parvenir à la réalisation de l'objectif.

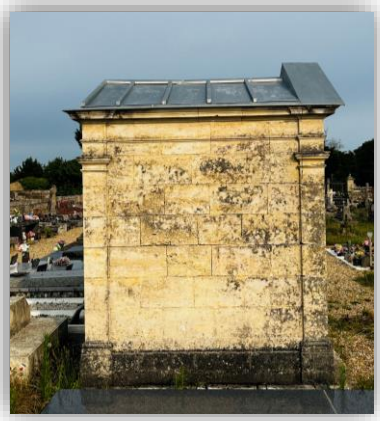
- Un soutien financier
- Une nouvelle offre du service public
- Transformation du système de collecte
- Les pôles de recyclage et nous
- Et enfin notre contribution…….

Jean-François LE GUEN

Réfection de la toiture de l'Ossuaire



L'ossuaire, un bâtiment chargé d'histoire et de mémoire, a nécessité une réfection de sa toiture afin de garantir sa préservation à long terme. Cet édifice, qui abrite les restes de nombreuses personnes, est un symbole important de notre patrimoine et de notre devoir de mémoire envers ceux qui ne sont plus des nôtres.



Au fil des années, les intempéries et les dommages causés par le temps ont affaibli la toiture de l'ossuaire, mettant en péril son intégrité et la préservation des restes qu'il abrite. Cette réfection était un projet crucial qui visait à assurer la pérennité de ce monument historique Le zinc utilisé en guise de tuile, était par endroit soulevé, abimé voir même manquant. Une partie de la charpente se trouvait alors sans protection

Les travaux de réfection ont donc consisté au remplacement des éléments endommagés de la toiture et la réparation des infiltrations d'eau. Il a été primordial de préserver et restaurer la toiture selon son apparence originale. Cette réfection s'est élevée à 2 440€ TTC.
La rénovation de l'ossuaire témoigne de notre engagement à préserver nos bâtiments et plus généralement notre patrimoine. Elle permettra à l'édifice de continuer à accueillir les restes de nos défunts.

Vincent HERNANDEZ

La restauration du bâtiment La Cure prévue en 2024



Dans nos investissements et notre projet de campagne 2023 il est prévu le ravalement de la façade de la cure ainsi que la restauration du pignon gauche de ce bâtiment. Cette façade avait été recouverte il y a plusieurs années d'un enduit au ciment, particulièrement disgracieux, qui génère, par ailleurs, de gros problèmes d'humidité.

Sur la façade principale d'une surface de 91 m2

Des travaux lourds vont consister à piquer les enduits ciment qui ont été réalisés par le passé. Il sera nécessaire de retailler les parements de chaînettes et bandeau, restaurer toutes les colonnes engagées comme à l'origine du bâtiment par des apports de parements avec joints (l'estimation ne pourra être réalisée qu'après avoir retiré le béton) Toutes les pierres moulurées seront remplacées et taillées, sur l'ensemble de la façade.

Il sera également nécessaire de déposer les volets et gonds, retailler les pierres de gonds dégradées, les tableaux en bandeau et de terminer par une réalisation d'un enduit chaux lissé.

Ces travaux ne pourront commencer qu'après la dépose de la gouttière existante ainsi que le retrait de la « génoise » qui n'a pas été faite dans les règles de l'art.



Ainsi il sera nécessaire de coordonner les travaux, un couvreur interviendra concomitamment avec les travaux de maçonnerie. Ce qui nous évitera de déposer et reposer un échafaudage.

Ces travaux ne pourront pas commencer avant 2024 car les plannings des artisans sont complets. Il est très difficile d'évaluer les coûts compte tenu que cette évaluation ne pourra être faite qu'après avoir retiré le béton sur toute la façade.

Patience encore un an.

Hervé GAYRARD

Raccordement à la fibre optique



Normalement, toute la commune est raccordée ou en fin de raccordement à la fibre optique ; cependant de nombreux dysfonctionnements peuvent être rencontrés ici ou là, ainsi les sénateurs ont déposé une proposition de loi, visant à assurer la qualité et la pérennité des réseaux de communications électroniques à très haut débit en fibre optique.

Déconnexions sauvages, armoires saccagées, raccordements qui échouent : la situation actuelle du déploiement de la fibre est loin d'être satisfaisante, et ce dans de nombreux territoires. C'est « une situation qui dure depuis trop longtemps » et où les opérateurs « se regardent entre eux » et ne prennent pas l'initiative d'agir.

Publiée récemment sur le site du Sénat, ce projet de loi a pour ambition de « contraindre les opérateurs à réaliser les raccordements à la fibre optique dans les règles de l'art et de sécurité » et de « garantir aux consommateurs une connexion Internet de qualité » visant à assurer la qualité et la pérennité des réseaux de communications électroniques à très haut débit en fibre optique.

Par ailleurs, le réseau cuivre historique, qui supporte les abonnements ADSL actuels (téléphone, internet...), est exploité par l'opérateur Orange, pour le compte de l'ensemble des opérateurs français. Avec l'arrivée de la fibre, ce réseau va progressivement disparaître. A Bayon sur Gironde, c'est pour janvier 2027.

Ainsi, si vous n'êtes pas toujours raccordés ou raccordables ou si vous êtes insatisfaits, merci de nous le communiquer en Mairie.

Hervé GAYRARD

Changement du portail à l'école

Dans le souci de renforcer la sécurité et de répondre aux nouvelles normes en matière de contrôle d'accès, nous avons décidé de remplacer l'ancien portail situé au fond de la cour de l'école. Ce portail donne accès directement au niveau du vestiaire, du tennis et du stade. Il est souvent emprunté par les enseignants et les enfants, d'où la nécessité de le remplacer.



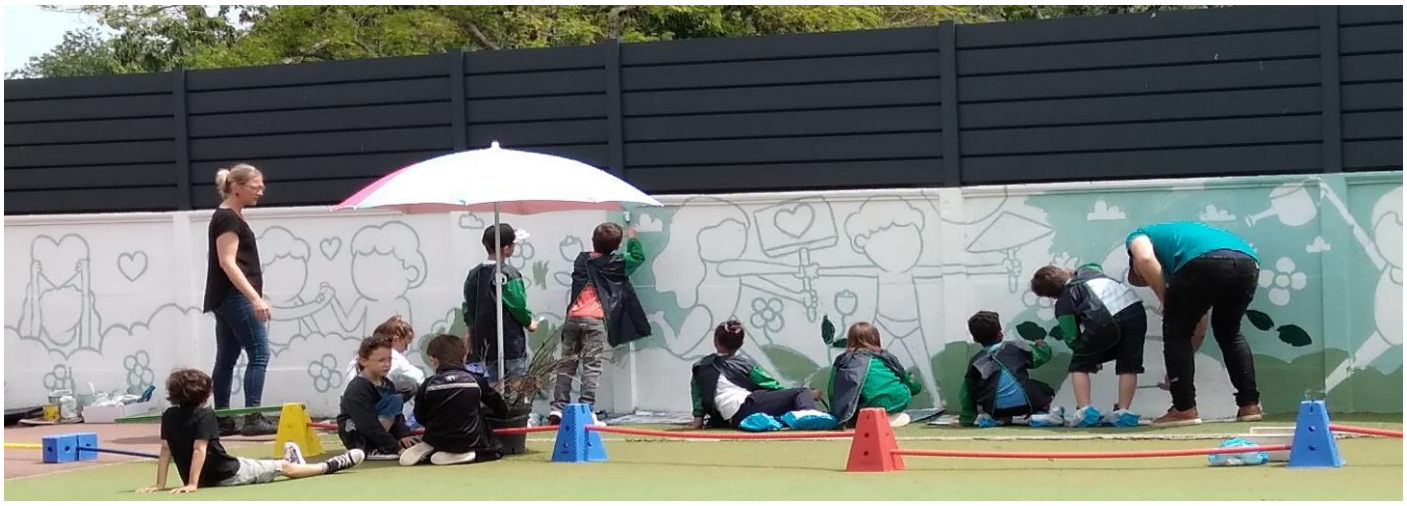
En effet, cet ancien portail, à deux battants, conçu il y a plusieurs décennies, présentait une usure importante. Malgré les coups de pinceaux, la corrosion était bien là et difficilement récupérable. Aussi il n'était possible de fermer qu'avec une chaine équipée d'un cadenas.

Nous avons ainsi fait appel à l'entreprise Fabien Fenêtres, qui nous avait déjà réalisé l'extension du muret entre l'école et M. Fermi. Le nouveau portail lui aussi en aluminium, plus léger que l'ancien, s'intègre parfaitement aux améliorations apportées à la cour de l'école. Il est donc plus léger, plus fonctionnel et demandera beaucoup moins d'entretien. Il est désormais possible de le fermer à l'aide d'une simple clé. La sécurité pour les enfants ne peut qu'en être plus grande.

Le coût de ce remplacement s'est élevé à 3944,45 € TTC.

Vincent HERNANDEZ

Inauguration du Fronton et de la Fresque à l'Ecole



Un petit retour sur la naissance du projet. La municipalité est sollicitée suite à une proposition des enseignants des écoles, dans le cadre du projet d'école, de réaliser une fresque sur le mur de l'école ainsi que sur le mur qui jouxte le cimetière, notre fameux Fronton. Ce projet de Street Art est présenté au conseil municipal dont une partie reste une première fois indécis. Un premier devis est alors réalisé, puis un deuxième, le conseil municipal regarde avec surprise, avec des doutes, la proposition. Le conseil municipal des enfants se réunit et donne son avis sur les fresques proposées par l'artiste, les couleurs, le thème porté sur l'image. Après un large partage entre enfants, enseignants et municipalité, la fresque est validée ! Ne reste plus que la réalisation qui se veut coconstruite et participative. Ce travail a été complété par un déplacement à La Rochelle des enfants, des enseignants et du personnel communal pour aller voir les réalisations de l'artiste « Super Bourdi ».

Ainsi, du 22 au 26 mai, toute l'école, le SIRP se mobilise sur le thème du sport, du respect de l'autre, sur le vivre ensemble ces thèmes choisis par les enseignants et les élèves. Tout le SIRP se mobilise y compris les élèves de St Seurin de Bourg. Les fresques sur le mur de l'école et du panier de basket sont réalisées. Le résultat a dépassé les espérances et nous avons pu découvrir toutes et tous ce travail magnifique. Nous pouvons féliciter l'artiste qui, tout au long de la semaine du 22 au 26 mai, a fait preuve d'une grande patience et de pédagogie auprès des élèves, tous très fiers de montrer leur travail à leurs parents.



Ce jour du vendredi 26 mai, à la sortie des classes, ce fut l'heure d'inaugurer les magnifiques réalisations. Il Y a quelques années nous avons tous en mémoire les tags qui se réalisaient dans la clandestinité. Depuis un moment déjà, la pratique s'est professionnalisée et les pièces réalisées sont absolument magnifiques car elles sont encadrées.



Ce collectif d'artistes (enfants-artistes, enseignants) qui ont réalisé ces fresques sur le mur de l'école et sur le mur du panier de basket sur les thèmes du sport, du respect de l'autre, sur le vivre ensemble. Une manière de redonner de la couleur à une atmosphère un peu morose. Nous pouvons dire que ces fresques sont d'un travail de précision, c'est très bien pensé et réalisé.

Malgré quelques réticences avant que le projet démarre, nous sommes très heureux aujourd'hui d'avoir pu surmonter nos doutes et permettre à ces œuvres de naître et cela vaut le coup d'œil. L'idée est super, les dessins sont très harmonieux, le rendu vraiment très beau dans son ensemble. Bravo à l'artiste, aux enfants et aux enseignants.

Belle réalisation, qui méritait bien cette petite cérémonie, décontractée.

Vous trouverez dans la rubrique « Vie de notre école » l'article sur la fresque et le Fronton vu du côté de nos écoles.

Hervé GAYRARD

Cérémonie du 8 mai 2023



Ce 8 mai 2023 dernier, la France s'est rassemblée et a rendu hommage aux héros de la Seconde Guerre mondiale. Le 8 mai 1945 marque la fin des hostilités en Europe et symbolise la victoire des Alliés sur le régime nazi.

En cette journée de commémoration, la France témoigne sa gratitude envers ceux qui ont combattu pour la liberté et nous exhorte à œuvrer ensemble pour un monde meilleur, où les horreurs de la guerre ne se reproduiront plus.

Elle nous rappelle également les valeurs de solidarité, de tolérance et de respect qui doivent être préservées pour prévenir toute forme de conflit à l'avenir.

Des cérémonies officielles ont eu lieu dans tout le pays pour commémorer cet événement historique. A Bayon, la cérémonie a débuté avec le discours de M. Le Maire en présence du porte drapeau M. Alibert, des jeunes sapeurs-pompiers sous la responsabilité de l'adjudant-chef Brachet, de la Gendarmerie, des élus, du conseil municipal des enfants et des habitants de la commune.



Avant que M. Le Maire donne lecture du message du secrétaire d'Etat Madame Patricia Miralles et du ministre des Armées M. Sébastien Lecornu, les enfants du conseil municipal nous ont lu quelques couplets de la poésie de ***Paul Eluard*** intitulée **« Liberté »** et dont voici un extrait :

« Sur mes cahiers d'écolier
Sur mon pupitre et les arbres
Sur le sable sur la neige
J'écris ton nom

Sur toutes les pages lues
Sur toutes les pages blanches
Pierre sang papier ou cendre
J'écris ton nom

Sur les images dorées
Sur les armes des guerriers
Sur la couronne des rois
J'écris ton nom

Sur la santé revenue
Sur le risque disparu
Sur l'espoir sans souvenir
J'écris ton nom

Et par le pouvoir d'un mot
Je recommence ma vie
Je suis né pour te connaître
Pour te nommer… »

M. Le Maire a ensuite énuméré les Bayonnais morts pour la France avant de procéder au dépôt de gerbe au pied du monument aux morts. Une minute de silence a ensuite été observée avant l'envoi de l'Hymne National.



Vincent HERNANDEZ

Matinée « nettoyons la nature »



Une matinée « nettoyons la nature » a été organisée le samedi 6 mai. C'est un évènement où des volontaires se réunissent pour ramasser les déchets et des détritus qui polluent nos environnements naturels tels que les espaces verts et nos abords de routes.

L'opération consiste aussi à sensibiliser à l'importance de préserver la nature, la biodiversité et protéger nos écosystèmes.

Nous étions une vingtaine, petits et grands à être équipés de gants et de sacs poubelles afin de collecter les déchets. Il s'agit surtout de bouteilles en plastique, de canettes, de sacs en plastique, de mégots de cigarettes, etc. Nous nous sommes répartis en petits groupes afin de quadriller au maximum la commune. Nous avons collecté pas moins d'une dizaine de sacs poubelles.



Nous avons terminé la matinée par un verre de l'amitié. Merci à tous les bénévoles qui sont venus donner de leur temps pour cette magnifique cause qu'est la préservation de la nature. Nous vous donnons rendez-vous l'année prochaine pour une nouvelle matinée écocitoyenne !

Vincent HERNANDEZ

Conseil Municipal des enfants



Le conseil municipal des enfants a eu lieu vendredi 28 avril 2023 à la mairie de Bayon.

Tous les jeunes élus étaient présents et c'est un véritable moment d'échanges et de discussions qui a pu se mettre en place. Etaient présents à ce conseil, les Maires de Saint Seurin de Bourg et de Bayon, Mesdames Blouin et Begot, toutes deux adjointes au Maire de Bayon.

Plusieurs pistes concernant la suite de l'aménagement du parc et de ses environs ont été évoquées, comme l'ajout d'une table de pique-nique accessible aux fauteuils roulants, la mise en place d'un nouveau jeu et près du fronton de basket, l'installation d'un filet de volley.

Les Maires des deux communes ainsi que les élus présents ont apprécié l'enthousiasme et la motivation de nos jeunes, très attentifs aux problèmes environnementaux et particulièrement sensibles à la question de l'inclusion.

Un prochain conseil municipal des enfants sera organisé durant le dernier trimestre 2023.

Nous remercions les enfants pour leur engagement citoyen !

Laure BEGOT



Repas des voisins à Coudart !

Les habitants du lieu-dit Coudart et plus généralement les habitués de l'évènement se sont réunis le 23 juin dernier chez Elena et Jean-Christophe pour notre traditionnel repas annuel des voisins. Nous étions une cinquantaine à participer aux festivités. Notre repas de quartier offre une occasion unique de se retrouver, de partager un moment agréable en compagnie de nos amis et voisins tout en profitant d'une ambiance chaleureuse et intergénérationnelle.

Des tables et chaises prêtées par la municipalité ont été installées pour l'occasion. L'événement a commencé vers 2OH. Nous avions tous apporté des entrées et desserts faits maison.

Nous remercions Marie pour la préparation de son excellente paella qui nous a tous régalé. Les organisateurs ont souligné l'importance de l'événement pour renforcer la cohésion sociale et favoriser un environnement communautaire sain. Ils ont exprimé leur gratitude envers tous les participants et bénévoles qui ont contribué au succès de cette journée mémorable.



Au fur et à mesure que la soirée avançait, les sourires étaient visibles sur tous les visages et l'atmosphère était empreinte de convivialité. Nous nous sommes promis de maintenir cette dynamique et de revenir l'année prochaine, encore plus nombreux pour partager ce moment d'amitié et de convivialité. Notre repas des voisins de cette année a été un véritable succès. Il a prouvé une fois de plus que les petites actions peuvent avoir un impact significatif sur la construction d'une communauté solidaire.

Merci à Elena, Jean-Christophe, Marie et Jean-François pour les préparatifs et l'organisation de cette superbe soirée, merci aussi à tous les participants pour nous permettre de perpétuer cet événement riche en cohésion partage et amitié.

Vincent HERNANDEZ

La chorale Chantenoës de Pessac en l'Eglise notre dame



Dans un monde où la modernité et la technologie sont omniprésentes, il est parfois réconfortant de se tourner vers les traditions et de se plonger dans une expérience intemporelle. Nous avons eu la chance d'assister le 3 juin dernier à 18h à une prestation de chansons de tradition catalane et de musiques spirituelles dans notre magnifique Eglise Notre Dame, et cela a été une expérience à la fois spirituelle et émouvante.

Mr Jean Cazade, Président de la Chorale Chantenoës de Pessac, petit-fils d'un ancien Maire de la commune, Mr. Magnanou, aussi baptisé dans notre Eglise, a souhaité donner une représentation de sa Chorale en mémoire à l'histoire qu'il a avec Bayon.

L'atmosphère solennelle de l'église a sublimé les chants de la chorale. De nombreux adeptes et amateurs de musique se sont déplacés, tous impatients de pouvoir se laisser transporter par les chants traditionnels qui allaient bientôt résonner dans ce lieu sacré. Les voix des chanteurs et le son des instruments s'élevaient dans l'église, créant une symphonie harmonieuse. Les chants étaient accompagnés de divers instruments traditionnels tels que l'orgue, le violoncelle et la flûte, ajoutant une dimension supplémentaire à la performance. Chaque note résonnait dans l'église, créant une expérience sensorielle unique et puissante. C'est un voyage au-delà du temps, où les voix des ancêtres résonnent avec celles d'aujourd'hui. Nous espérons que cette démonstration de chorale à thème traditionnel dans notre église vous a plu. La musique a le pouvoir de rassembler les gens, de nourrir l'âme et de transmettre des émotions profondes. Que cette expérience musicale ait pu vous inspirer et vous élever spirituellement.

Vincent HERNANDEZ

Plantation d'arbres dans le square

Comme vous aurez pu le constater, de nouveaux venus sont apparus récemment dans notre Square.

Nous avons procédé en fin d'année dernière (en période automnale) à la plantation de nouveaux arbres. Notre aire de jeux est extrêmement fréquentée par les enfants, par les familles qui viennent profiter des éléments et structures de jeux et d'un espace naturel sécurisé (parce qu'il est clos sur les côtés) et revivifiant.

Mais pourquoi donc avons-nous fait ce choix ? Voici nos éléments de réponse :

Tout d'abord, la présence d'arbres dans les aires de jeux crée une atmosphère naturelle et stimulante. Les enfants peuvent se familiariser avec la beauté et la diversité des arbres dès leur plus jeune âge. La plantation d'arbres peut devenir une opportunité éducative. Les enfants peuvent apprendre à reconnaître différentes espèces d'arbres, à comprendre leur cycle de vie et leur rôle dans l'environnement. Cela favorise une sensibilisation à la nature et encourage une attitude responsable envers la préservation de l'environnement.

Surtout, les arbres offrent une ombre importante, très appréciée l'été surtout quand il fait effroyablement chaud. C'est aussi une excellente protection solaire naturelle qui garantit la sécurité et le confort des enfants pendant leurs activités de jeu. L'ombre fournie permet de réduire l'exposition aux rayons UV nocifs.

Les arbres sont aussi des filtres naturels qui absorbent les polluants atmosphériques et libèrent de l'oxygène. En intégrant ces arbres dans notre aire de jeux, la qualité de l'air environnant ne peut qu'en être améliorée, ce qui contribue à la santé et au bien-être des enfants. Les arbres sont de réels bienfaiteurs pour notre santé.

Un autre atout qu'offrent les arbres, c'est de créer un habitat précieux pour diverses formes de vie animale, telles que les oiseaux, les papillons et les insectes. Cela offre aux enfants et parents l'opportunité d'observer la faune locale et d'apprendre davantage sur l'écosystème qui les entoure.

Nous avons choisi 4 espèces d'arbres. Chacun d'eux fourni des couleurs changeantes au fil des saisons (du rouge avec l'érable Sicomore au vert clair du chêne d'Amérique), des feuillages attrayants (en forme de tête de chat pour le tulipier de Virginie à des feuilles plus fines avec le Sorbier des Oiseaux), créant ainsi un environnement visuellement plaisant pour les enfants et leurs familles. Les 4 espèces d'arbres choisies sont vouées à devenir imposantes, nous permettant ainsi de profiter pleinement de leur couleur, de leur subtilité et de leur majesté

Cette plantation d'arbres nous a permis de créer un environnement naturel stimulant à la fourniture d'une future ombre protectrice. En intégrant la nature de manière réfléchie, notre square devient un espace plus sain, plus éducatif et plus attrayant pour les enfants et les parents. C'est une décision qui profite à la fois aux générations actuelles et futures, tout cela en favorisant la coexistence harmonieuse entre les jeux et la Nature.

Nous remercions nos cantonniers pour avoir contribué au développement de notre espace naturel et à l'embellissement de notre square par la plantation de ces arbres.

Vincent HERNANDEZ



Erable Sycomore



Sorbier des Oiseaux



Tulipier de Virginie



Chêne d'Amérique

L'AFCL



Chères bayonnaises et chers bayonnais,

Comme tous les ans, il est un rendez-vous incontournable et important pour l' A.F.C.L comme pour la Municipalité. Celui que nous attendons toutes et tous et où nous travaillons sans compter, pour la fête locale de notre commune. Nous vous donnons donc bien évidemment rendez-vous les 28, 29 et 30 juillet prochain, où surprise et nouveauté seront de mise, en espérant pouvoir faire le spectacle pyrotechnique et feu d'artifice si dame nature ne nous impose pas une canicule. Alors, à très vite pour voir Bayon en fête !!! Vous trouverez le programme détaillé de ces 3 grosses journées en dos de la couverture de la gazette.



L' A.F.C.L est ravie de voir prospérer sa section « PLAISIR DE JOUER » où les gens s'en donnent à cœur joie à la belote, au tarot, aux jeux de société etc… Tous les mercredis à partir de 14 heures à la salle de la cure, venez nous retrouver dans une ambiance agréable et très conviviale, où café et thé sont offerts à votre arrivée. Goûter et boissons sont proposés et les anniversaires sont fêtés le premier mercredi du mois suivant. Une petite adhésion annuelle de 15 € vous sera demandée.

NOUVEAU ! cette section propose également des ateliers et activités séniors de + de 55 ans, comme : vitalité, Form' bien-être, nutrition santé séniors, nutri activ', form' équilibre, mémoire pep's Euréka, bienvenue à la retraite, Yoga du rire, actions à distance, réunion thématique, numérique et perfectionnement. Les places sont limitées à 12 personnes maxi, si vous êtes intéressés par ces ateliers, adhésion annuelle de 30 €. Pour tous renseignements complémentaires ou inscription, contactez ISABELLE : au 07 80 41 78 08.
afcl.plaisirdejouer@gmail.com
Facebook : afcl bayon sur gironde.

Quel bonheur d'avoir organisé le carnaval cette année, avec un défilé de chars et petit train qui ont parcouru les routes de la commune dans une ambiance folle !





Grands-parents, parents et enfants se sont retrouvés et ont pu partager ces moments que nous aimons tant, avec rires, joie, et amusement ! Nous avons atteint notre objectif qui était de regrouper les générations en costumes divers où personne ne se prenait au sérieux Beaucoup de travail pour les décors qui ont ravis la population, la sécurité était aussi de vigueur ce qui nous conforte à reconduire cette journée de carnaval l'an prochain pour le plaisir de toutes et tous !

Nous avons clôturé cette journée par une soirée SALSA CUBAINE, avec le groupe « SON ASHE », et avons déguster jambon et agneau à la broche. Ambiance exotique, danses latines où Abdel professeur et Julie sa compagne, deux membres de l'association ont pu initier les gens à leur passion « la Salsa et danses latines ».





L'A.F.C.L sera toujours là pour animer notre village ! Nous vous donnons rendez-vous pour la fête locale, les 28,29 et 30 juillet prochain, alors venez nombreux !

AFCLement vôtre,
Blandine LAMBERT, La Présidente

Association des Festivités Culturelles et des Loisirs

ACIP



ACIP est une association de 40 bénévoles en retraite ou en activité, reconnue comme organisme d'intérêt général.
Acip est membre du Conseil d'Administration de la Mission Locale.
Territoire : Toute la Haute Gironde
Public : Tout public
Principales missions : assurer le retour vers l'emploi des publics en difficulté d'insertion gratuitement
Coût : Toutes nos interventions sont gratuites

Méthode ACIP :
Ecoute, analyse et conseils, donner de la confiance et gagner en assurance, garder une attitude positive, maîtriser son stress, dynamiser la recherche d'emploi, valoriser les parcours professionnels, consolider la présentation, travailler la motivation, aider au choix d'un projet professionnel, aider au ciblage d'entreprises et à la constitution d'un réseau professionnel. Préparer à de futurs entretiens d'embauche
Sous quelles formes :
-Entretien individuel
-Ateliers collectifs : Atout Gagnant et à la Découverte de Soi
-Accompagnement personnalisé, adapté à votre projet, à votre rythme, et ce, jusqu'à la réussite



Si vous connaissez une personne qui a besoin d'aide, Conseillez-lui de contacter ACIP.

Vous connaissez une personne ayant la fibre sociale, qui a un peu de temps libre et qui souhaite aider des personnes en difficultés, conseillez-lui de contacter ACIP. Une formation est assurée

Nous contacter :

Yves Pioda Président d'ACIP
Tel : 06 27 65 14 27
Acip-33@netcourrier.com



Yves PIODA
Président d'ACIP

FCBL

Le FC Bayon Loisir (FCBL) est un club de football loisir. Nous jouons en championnat détente Libournais/Blayais du district de la gironde.
Les matchs sont le vendredi soir. Cette année le FCBL a fêté ses 20 ans, nous avons à cette occasion créé un maillot spécial, que tous les joueurs et même leurs enfants ont portés fièrement. (Voir la première photo).

La relève de la présidence du club par une équipe boostée d'après COVID a généré plusieurs organisations tels que des lotos, vide-greniers, repas et un tournois avec 6 équipes de foot loisirs.

Nous renouvellerons toutes les manifestations et quelques nouvelles pour l'année à venir. Nous avons d'ailleurs remporté le tournoi avec l'équipe actuelle et nous avons eu aussi une équipe d'anciens du club. (Voir la seconde photo)

Nous serons aussi présents à la fête à Bayon le samedi après-midi avec des jeux footeux pour les petits et grands. La reprise de notre sport aura lieu fin août début septembre pour la saison 2023-2024. N'hésitez pas à nous suivre sur notre page Facebook pour rester informé des dates de nos prochaines manifestations.

Johan BERTIN, Président du FCBL





Bayon s'bouge



La saison 2022 – 2023 se termine sur un bilan très positif. En effet, le nombre d'adhérents n'a cessé d'augmenter. Les dernières inscriptions se sont faites courant mai. Nous sommes 105 pratiquantes et pratiquants à nous faire plaisir, à bouger nos corps et faire du bien à notre mental.

Le professionnalisme de nos deux animatrices, Sophie VUILLAUME et Anne-Sophie VENANCIE, et de l'animateur Rodolphe MARGRY contribue à l'essor de notre association.

Bonne nouvelle ! Du 3 juillet au 30 août, nous maintenons 1 heure de Pilates le lundi de 18h30 à 19h30 et le mercredi de 10h à 11h. La séance de marche dynamique du samedi de 10h à 12h est également maintenue. Le tarif pour 1 séance (Pilates ou marche) est de 5 euros, 20 euros pour 5 séances.

Encore une bonne nouvelle, nous ouvrons les activités aux vacanciers, à celles et ceux qui travaillent aussi, et qui ne sont pas membres de l'association. Il vous suffit d'un tapis de sol et d'une tenue confortable. Alors n'hésitez pas, rejoignez-nous.

Après une pause bien méritée par nos coachs, les activités reprendront le lundi 25 septembre aux mêmes heures que cette saison, à savoir :

Pilates : lundi de 18h20 à 19h20 et 19h30 à 20h30 et mercredi de 9h45 à 10h45 et 11h à 12h, sans différenciation de niveaux.

Marche dynamique : mardi 18h30 et samedi 10h

Inscriptions saison 2023 - 2024 : lundi 18 septembre de 18h30 à 19h30 et mercredi 20 septembre de 10h à 11h dans la salle polyvalente

Tarifs : inchangés – 20 euros l'adhésion à l'association et 100 euros pour 1 heure d'activité par semaine (sur 38 semaines).

Contact :
bayonsbouge33710@gmail.com

Françoise GAYRARD, la Présidente

Le Club de l'Amitié



Chers Amis et Amies,

Le Club de l'Amitié vous remercie d'avoir participé ce premier semestre à sa vie. En effet, cela faisait trois ans que nous n'avions pu fonctionner cahin-caha. Cela suite aux deux premières années qui ont vu la pandémie se développer et le premier semestre 2022 par la rénovation et mise aux normes de la Salle Polyvalente : Belle réalisation. Le Club en profite pour remercier Monsieur le Maire et la municipalité pour le prêt gratuit de la salle. Mais, malgré ces trois dernières années où nous n'avons pas pu exercer nos différentes activités, il a fallu, comme la loi nous y oblige, renouveler le Bureau.

De ce fait, le mardi 17 janvier, il y a eu vente de cartes d'adhérents pour permettre à ces derniers de voter le mardi 21 février.

Les élus pour le nouveau bureau sont donc :

- Madame GIRARD Marie-Claude, Présidente
- Madame MASSON-PISSEU Nathalie, 1ère Vice-Présidente
- Madame LAMBERT Monique,2nde Vice-Présidente
- Monsieur MASSON-PISSEU, Trésorier
- Madame ROZIER Ginette, Trésorière adjointe
- Madame CLOUZIT Marie-Claude, Secrétaire
- Madame GUILLEMIN Béatrice, Secrétaire adjointe
- Monsieur ROZIER Jean-Jacques, Archiviste

Nous avons donc recommencé nos grands lotos à partir du Dimanche 12 février puis le 22 avril.

Il faut signaler que tous les 3èmes mardis de chaque mois, un petit loto est ouvert à tous avec goûter.

Un voyage a également été proposé et effectué le jeudi 8 juin "croisière à Brantôme". Ce fut un succès : le beau temps était de la partie, la balade en bateau amenait la fraîcheur, la douceur de vivre au fil de l'eau et la terrasse du restaurant au bord de l'eau nous a offert une belle détente.

Le Club qui reste celui de « l'AMITIÉ » espère que tout va continuer à bien se dérouler avec toutes ses animations au cours du deuxième semestre. Il compte sur tous les Bayonnais et Bayonnaises pour y participer, le faire connaître autour d'eux et vous en remercie à l'avance.

Un grand merci également à tous les bénévoles qui nous aident.

Faites attention à vous car le second semestre arrive.

Bonnes vacances.

Marie-Claude GIRARD, la Présidente

Les Riverains de la Corniche

L'association a vécu une année constructive, faite de rencontres (arrivée et accueil de 7 nouveaux membres) et de mise en commun de compétences nouvelles et variées qui ont pu se déployer dans un groupe porté par des points de vue parfois différents mais unis autour de valeurs partagées.

Ces valeurs restent intactes depuis le début, l'association ayant tâché de continuer à jouer son rôle de sentinelle, d'œuvrer au développement de connaissances partagées, à la fois sur la typicité du lieu mais aussi sur ses problématiques et enfin de développer un esprit de convivialité sans lequel il serait difficile voire impossible de fédérer les adhérents et les habitants.

Ces finalités peuvent se résumer en trois mots, réunir, préserver et partager.

Trois mots qui caractérisent les objectifs de l'association que nous avons souhaité redéfinir ainsi dans ses statuts. L'assemblée générale qui s'est tenue le 23 juin à Bayon, nous a permis de renouveler les adhésions et d'accueillir de nouveaux riverains, autour d'un moment convivial que nous souhaitons faire durer, avec le repas annuel le 8 juillet 2023 à 19H30 à Vitescale. Nouveau site pour communiquer : https://asso-corniche-gironde.e-monsite.com/

ASSOCIATION DES RIVERAINS



ROUTE DE LA CORNICHE DE LA GIRONDE

Aurélie MARTIN GAUTHIER, Secrétaire de l'association

AMBG-Flam'

Cette année AMBG vous propose un programme de concerts variés pour la saison 2023. Venez découvrir des artistes talentueux qui vous feront passer un agréable moment. Du violon, au jazz, au chant, tout est réuni pour vous faire voyager à travers la musique. Le 22 juillet, le concert est suivi d'une soirée : ça va swinguer !

Réservez directement vos places sur notre site www.festival-ambg.fr

Yves PIODA, Président AMBG-Flam'





Le Port de Roque de Thau, déjà 10 ans !



L'association a fêté ses 10 ans et les 5 ans de son carrelet ! Elle compte 230 adhérents dont une trentaine d'usagers au port et offre chaque année un équivalent de 2500 heures de bénévolat. Son conseil d'administration, avec l'appui des municipalités voisines, œuvrent à protéger ce petit port traditionnel ; c'est également grâce à des partenaires économiques et à des bénévoles courageux que cette association a su valoriser le patrimoine local. Un des meilleurs exemples en est le carrelet de l'association, acquis en 2016 puis rénové en 2017. L'association l'a intégralement financé sur ses fonds propres, ce qui représente à ce jour, un budget de 7500€ auquel s'ajoute 1000€ de dons en matériaux et 1500 heures de bénévolat. **« Ce carrelet est mis à disposition pour vous faire plaisir ou pour faire un cadeau-surprise » ; pensez-y et faites le savoir, nous l'avons fait pour vous, amoureux de notre fleuve.**

Depuis le début de l'année, il y eut d'abord les vœux en Février puis l'assemblée générale en Mars qui a vu l'arrivée de 2 nouveaux membres dans le Conseil d'administration. Traditionnellement, les travaux d'entretien du port fin Avril, ont permis de creuser les conches et de redresser les piquets d'acacias. A noter également une journée de ramassage des déchets sur les berges, en partenariat avec le port autonome de Bordeaux : 3 M3 de déchets ramassés sur une demi-journée !

Vous étiez peut-être des nôtres samedi 24 Juin, sous un soleil de plomb mais bercés par les alizés du fleuve, pour fêter l'anniversaire de l'association et ainsi profiter d'un espace pique-nique géant (40 tables occupées) puis d'un feu d'artifice exceptionnel, tiré de l'eau. Une belle fête !

Nous vous attendons maintenant le mardi 15 Aout, en soirée pour la 4° édition de l'Estuarienne, moment de communion avec le fleuve, les marins et hommes de mer. Enfin réservez déjà votre samedi 23 Septembre, pour découvrir la magie des nœuds marins grâce à Edouard qui nous prépare un programme novateur, notamment pour la gent féminine.

Pour tous ces événements, retrouvez-nous sur notre site *www.roquedethau.e-monsite.com*
Et n'hésitez pas à nous contacter à l'adresse suivante : *leportderoquedethau@yahoo.com*

Laurence, la Secrétaire

Les Tréteaux de l'Enfance et la Commune de Bayon : Une rencontre, une histoire, une évidence !



En 2018, la commune de Bayon sur Gironde accueillait les Tréteaux de l'Enfance.

Un accueil au-delà de toutes les espérances que peut avoir une association de théâtre en milieu rural : une salle exclusivement dédiée à nos ateliers de pratique, une attention particulière et régulière à l'égard de notre activité et de notre culture. Des conditions de travail que nous ne saurions trouver ailleurs.

En 2018, les tréteaux proposaient 8 ateliers de pratique théâtrale pour enfants, adolescents et adultes. Aujourd'hui, en 2023, et malgré toutes les crises traversées depuis 2020, les Tréteaux animent 11 ateliers pour les mêmes publics et depuis 2022 ont donné naissance à une troupe professionnelle : la Compagnie des Tréteaux. Quel luxe !

Toujours en 2023, la commune de Bayon met à la disposition de l'association sa salle polyvalente durant 17 jours. Incroyable mais vrai ! 17 jours où les activités des autres associations de la commune se sont vues déplacées ou annulées. 17 jours réservés pour le festival de théâtre : Les Scènes de l'Enfance.

Alors comment ne pas exprimer notre reconnaissance à la commune et à toutes ses associations ? C'est donc avec une profonde sincérité que nous vous adressons nos remerciements et toute notre gratitude.

Car ces 17 jours nous ont permis de déballer toutes nos malles et d'implanter une salle de spectacle éphémère au cœur de la Haute Gironde : 12 créations ont vu le jour, 14 représentations dont 2 scolaires ont été données, plus de 100 acteurs ont « joué leur vie » devant plus de 1400 spectateurs. Quel succès ! Une réussite à tous les niveaux : qualité artistique, fréquentation publique, émotions, rencontres, ambiance festive… même la météo était de la partie.

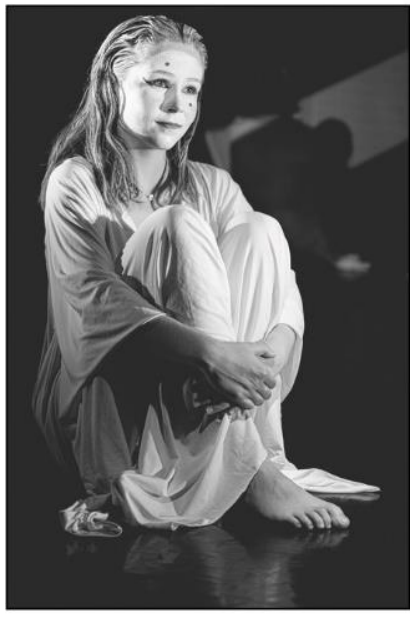
Cette grande aventure du mois de juin, placée sous la joie et la gaité, nous propulse avec un enthousiasme démesuré vers une nouvelle saison de théâtre à Bayon sur Gironde.

En 2024, les Tréteaux de l'Enfance auront 20 ans. 20 ans d'enseignement et de créations, ce n'est pas rien ! Et pourtant, 20 ans c'est si jeune, nous avons encore tellement à apprendre et à transmettre. Alors, continuons !

Julia ZATKO
Les Tréteaux de l'Enfance



Olivier Sagnia



Olivier Sagnia



Olivier Sagnia



Olivier Sagnia

LES ATELIERS DES TRETEAUX DE L'ENFANCE

SAISON 2023 – 2024

INSCRIPTIONS / POUR TOUS LES ATELIERS/ BAYON SUR GIRONDE

Samedi 9 septembre de 14h00 à 19h30

Lieu : Salle de la Cure - 1er étage - Chemin de l'Église, 33710 Bayon sur Gironde

Début des Ateliers : Semaine du Lundi 11 au dimanche 17 septembre 2023

IMPORTANT : Pour toutes nouvelles demandes d'inscription

Merci de nous contacter pour vous préinscrire sur la page contact du site de l'association : http://treteaux-enfance.fr/ ou sur t.enfance@gmail.com

- Le nombre de places étant limité, nous ne pouvons garantir votre inscription si elle n'a pas été validée par mail au préalable.
- Nous vous répondrons dans le courant du mois d'août dès que nous serons fixés sur les effectifs de chaque atelier.
- Tous les renseignements concernant les ateliers (tarifs, horaires…) se trouvent sur : http://treteaux-enfance.fr/

NOUVEAUTES : Les Tréteaux s'ouvrent à la musique et proposent, dès la rentrée de septembre, des Cours de Batterie.

Renseignements et inscriptions samedi 9 septembre à l'occasion de la journée d'inscriptions

Contact : t.enfance@gmail.com

Julia ZATKO
Les Tréteaux de l'Enfance





Au fil de la passion 33



L'association Au fil de la passion 33 a bien démarré l'année. Nous remercions Mr le Maire et ses adjoints, la Mairie de Bayon pour leur aide précieuse et les salles mises à notre disposition pour réaliser toutes nos manifestations dans de bonnes conditions.

Les stages et sorties prévus ont bien été effectués avec allégresse.

Fin Janvier : Sortie aux puces de couturières de Léognan et dans un magasin de tissus à Gradignan.

Le 24/02/2023 : Stage de macramé avec L'atelier de Viviska, salle de la Cure à Bayon, nous avons réalisé de jolis bracelets,

Le 27/02/2023 : Nous avons participé à la journée inter clubs organisée par l'association de patchwork de ST CIERS SUR Gironde, nous avons passé une merveilleuse journée, et réalisé une jolie petite trousse « souris ».



Le 3/03/2023 : L'association organisait sa 1ère journée inter clubs, de nombreuses associations de patchwork, Charente, Charente Maritime et Gironde, ont répondu à notre invitation. L'association qui reçoit offre le café, un petit cadeau d'amitié fait main à chaque participante, l'apéritif (avec modération), moment très apprécié avec petit buffet, café et desserts en autre. Elle prépare un objet à réaliser à la main et toute la journée, nous papotons ensemble, nous rions et nous travaillons quand même. Cette journée a été très appréciée, et nous sommes sollicitées pour en faire une l'année prochaine. Merci à la boutique « T » comme Tissu pour sa participation.

Le 5/03/2023 : Les puces de couturières qui rencontrent chaque année un réel succès. Beaucoup de monde, des affaires à faire, rendez-vous très apprécié, par les couturières, brodeuses, patcheuses. Merci au Food Truck La Bohémienne d'avoir assuré les repas.

Le 24/03/2023 : Stage avec Dame de la Forêt ; application de lainage et réalisation de bannières, de pot à crayon, nous avons appris de nouveaux points et révisé aussi, ça ne fait pas de mal.

Le 26/04/2023 : Sortie au très beau salon de Nantes, nous avons rejoint le Club de Jonzac qui avait organisé cette sortie en bus. Beaucoup de route sur une journée, mais le bonheur de découvrir une très belle exposition avec des créateurs de différents pays, de faire de belles rencontres et l'envie de faire de jolies choses.

Notre dernière journée à la Cure sera le vendredi 30 juin et nous reprendrons début septembre.

Nous avons confectionné depuis janvier, différents ouvrages, sashiko, boutis et confection d'abat-jour, bannières Bienvenue, Je suis au Jardin, finitions des pochettes souris, et celle de notre journée inter club, nous réalisons en ce moment différents patchwork avec appréhension de nouvelles techniques et bien d'autres merveilles.

Nous vous annonçons déjà notre salon des créateurs les **11 et 12 novembre 2023**, des nouveautés, des surprises, de beaux ateliers, ce sera un très beau salon.



Nous vous souhaitons un très bel été à tous, rendez-vous en septembre ; vous pouvez également nous suivre sur notre site aufildelapassion33 (en maintenance jusque 09/), mais aussi sur Facebook.

Marie BROUCKE, la Présidente

Festival Echappée Belle



Vendredi 2 juin, nous avons passé la journée au festival **Échappée Belle à Blanquefort**.
De nombreux artistes de rue y présentent des numéros de cirque, de danse, de théâtre, de musique …

Nous avons assisté à deux spectacles







Un spectacle d'acrobaties en arrivant le matin :

LEMNISCATE de la compagnie Bivouac

Un immense décor qui tourne, monte et descend accueille deux danseurs et un acrobate.

Enfin l'heure du pique-nique,



suivi d'une petite sieste champêtre







L'après-midi nous avons regardé un spectacle de loin, en attendant l'heure de notre spectacle de danse



Tsef zon(e) de la compagnie C'hoari
Deux danseuses sautent, tourbillonnent, un joli moment entre danse traditionnelle bretonne et danse contemporaine
On a bien aimé ce spectacle



Et voilà c'est fini on rentre !!
Encore une bien belle journée.



Maîtresse Véronique



Le street art avec Super Bourdi !



Le mardi 16 mai, dans le cadre de notre projet sur **les arts de la rue**, nous sommes partis à La Rochelle, sur les traces de Super Bourdi (Lénaïc Bourdelaud), street artiste qui colle ou dessine son personnage Bobby sur les murs rochelais.



Nous voici arrivés, le vent est frisquet !! Dominique, notre guide, nous emmène dans la rue St Nicolas, fief de Super Bourdi qui met des Bobby partout …









Et tout à coup une surprise : Super Bourdi, le vrai en chair et en os, est descendu de son atelier pour nous faire un coucou et nous donner des stickers de Bobby qu'il a faits exprès pour nous ☺
On est restés sans voix … (bon pas longtemps …)







Pour terminer cette matinée, nous sommes allés au Gabut, temple du Street Art !!!





Pique-nique devant le port, puis nouvelle surprise de Super Bourdi, qui colle un grand Bobby en direct devant nous … magique !!!









Un peu de tourisme, avant d'attaquer l'après-midi, puis :
- plage et parc aux animaux pour les classes de petits, moyens, grands et CP
- visite du musée maritime pour les CE1-CE2









Le goûter au parc, avant le retour vers Bayon !!!



Maîtresse Véronique

La Fresque et le Fronton



Après notre sortie à La Rochelle, Lénaïc Bourdelaud, plus connu sous le nom de Super Bourdi, est venu toute la semaine du 22 mai pour nous aider à faire deux fresques : une dans la cour de l'école sur le thème de l'amitié, de l'amour, du respect et la seconde sur le fronton du panier de basket, à côté de l'école, sur le thème du sport. Toute l'école a choisi les thèmes et imaginé ce que nous pourrions peindre. Nous avons envoyé nos idées à Super Bourdi qui a ensuite proposé deux fresques. Nous les avons observées puis après de petites modifications, avec le conseil municipal des jeunes, nous avons dit OUI à Super Bourdi.



Dès lundi matin, Super Bourdi a commencé les contours des dessins pour que nous puissions ensuite les peindre. Il nous a ensuite guidé pour les couleurs et nous a montré comment l'on peignait au rouleau, au pinceau ou à la bombe sur un mur.













Super Bourdi est ensuite venu dans nos classes pour nous expliquer son métier, nous montrer tout ce qu'il avait créé : graffs, collages, installations à La Rochelle, mais aussi à Paris, Lyon, Bordeaux, Reims, Strasbourg, Lorient, Marseille, Albi, Armentières, Les sables d'Olonne, l'ile d'Oléron, Jonzac, Andilly...

Puis le vendredi 26 mai, nous avons inauguré nos fresques avec les parents, les élus et la presse locale. Nous étions très fiers de présenter notre travail et tout le monde était ravi du résultat





Les GS CP CE1, Maîtresse Marie

Spectacle de fin d'année



Le samedi 1er juillet, les 4 classes du RPI Bayon/St Seurin ont présenté leur spectacle de fin d'année à la salle des fêtes de Bayon, sur le thème de l'année « Les arts de la rue. ».

Cela faisait plusieurs mois que les 3 classes de Bayon s'entrainaient à jongler, danser, faire des acrobaties et des équilibres. Plusieurs mouvements ont été proposés par les enfants dans le but de créer des chorégraphies mises ensuite en musique. Lors de la représentation, certains avaient un peu peur mais tout le monde a pris beaucoup de plaisir !

Après le spectacle, la mairie de Bayon et la Coopérative de l'école ont offert l'apéritif puis l'association 1, 2, 3 soleil s'est occupé du repas et des jeux l'après-midi.



Merci beaucoup à la mairie, à l'association 1, 2, 3 soleil et aux parents qui nous ont permis de passer une super journée !















Maîtresse Marie

« La classe des CM1 et CM2 de Maître Samuel

Interview de Super Bourdi



Le vendredi 28 mai, j'ai interviewé Super Bourdi, c'est un street artiste qui fait des œuvres avec Bobby, un petit garçon toujours en slip rouge. Il a peint pendant 4 jours avec les autres classes.

Pourquoi tu t'appelles Super Bourdi ?
C'est le diminutif de mon nom de famille, Bourdeleau, et Super comme « super-héros ».
Pourquoi votre personnage s'appelle Boby ?
C'est un surnom et un ami s'appelait comme ça.
Comment s'appelle l'amoureuse de Bobby ?
Elle s'appelle Angie.
Pourquoi est-il toujours en slip ?
Pour montrer qu'il aime la nature.
Pourquoi êtes-vous devenu artiste ?
Parce que j'ai toujours voulu être artiste.
Est-ce que tu as peint dans des villes connues ?
Oui, à Lyon, Paris et Bordeaux.
Quelles couleurs tu utilises le plus ?
Sans compter le blanc, c'est le noir et le rouge.
Quel matériel tu utilises ?
La peinture et la bombe.
Pourquoi tu es venu à Bayon ?
Les enseignants voulaient deux œuvres : une œuvre sur la planète et une sur le basket.
Es-tu content de tes œuvres ?
OUI très heureux !

Enoah

La « School bâche » (égalité fille-garçon)

La bâche a été installée le mercredi 28 juin 2023 à l'école de St Seurin de Bourg pour la décorer (merci à la Mairie !). Nous allons vous expliquer comment les élèves ont fait pour cette œuvre d'art.

On a réfléchi à des projets en ayant une photo du mur de l'école et en le dessinant. On en a choisi un (celui de Lana). Tous les élèves ont dû ensuite refaire un projet avec l'idée de Lana. Après avoir décidé du dessin définitif en mélangeant des idées, nous l'avons agrandi sur la bâche en utilisant un quadrillage. Chaque élève s'est occupé d'un des 24 carreaux. Nous avons ensuite fait les contours au scotch noir puis chacun a fait un dessin dans les tee-shirts des personnages. Nous avons aimé cette œuvre parce que c'est nous qui l'avons faite et c'est joli.





Lauryne, Chana, Noa (puis le maître)



La visite de Philippe Loirat

En mai, une après-midi, nous avons reçu la visite de Philippe Loirat, illustrateur et coloriste qui a participé à BD et Vin. Il nous a appris à dessiner des personnages de BD très connus comme Mickey et Titeuf. Il nous a donné des conseils de dessin, par exemple les mains. Il nous a aussi montré des illustrations de films qu'il a fait lui-même comme le Roi Lion ou Avatar. Il nous a présenté les BD qu'il a illustrés. Il nous a présenté les flingueurs, une BD qu'il a dessinée.

Il nous a dessiné la couverture de notre livre « Des idées plein la tête 8 ! » avec des personnages tirés de nos histoires. Nous avons beaucoup aimé cette visite parce qu'on adore le dessin et aussi car on dessinait toutes sortes de personnages comme Mickey et Titeuf.

Antton et Laëlle

Le livre des CM

En début d'année, des élèves ont demandé au maitre de fabriquer un livre comme les années précédentes. Au conseil de classe, on a voté et tout le monde était d'accord. Alors, tout le monde s'est mis au travail.

- 1ère étape, nous avons trouvé des idées et fait des squelettes (on résume : début, milieu, fin).
- 2ème étape, l'étape la plus longue (pour certains), le brouillon.
- 3ème étape, la révision (une, deux, trois, quatre.... ça dépend), ça consiste à améliorer l'histoire.
- 4ème étape, la correction, pas besoin de vous expliquer.
- 5ème étape, écrire l'histoire sur l'ordinateur.
- 6ème et dernière étape, nous l'avons envoyé à l'imprimeur.

Ensuite, quelques jours plus tard, on a reçu chacun un livre (on était très contents). On a aimé faire ce projet car c'était amusant, et ça nous a montré que c'était compliqué de faire un « vrai » livre. Mais écrire sa propre histoire, c'est trop bien !



Kyara, Aurèle, Ema

DJ Cat et DJ Blue



Tout commence à St Seurin de Bourg ! Le maitre nous a montré ce qu'était le scratch, son histoire. Ensuite, nous avons passé des auditions. Il nous a choisies parce qu'on le faisait bien.

On était d'accord pour le faire à la kermesse.

Ensuite, nous nous sommes entrainées. Chaque fois qu'on le refaisait, on s'améliorait. On a trouvé des sons super cool sur le disque de scratch. Il y avait un bruit « SSST » et une goutte d'eau à la fin, et aussi le bruit d'une voiture qui freine puis qui fait un tonneau.

Et savez-vous pourquoi nous nous appelons DJ Cat et DJ Blue ? Essayez de deviner avec la photo !

Notre avis :

« J'aime bien parce que c'est cool, ça fait un son d'enfer ! » ***Caly***

« Avant, je ne connaissais pas et j'ai découvert que c'était génial ! » ***Anna***

Caly et Anna

PLUi-H
PLAN LOCAL D'URBANISME INTERCOMMUNAL
valant programme local de l'Habitat

COMMUNAUTE DE COMMUNES BLAYE

La Communauté de communes de Blaye a lancé l'élaboration de son Plan Local d'Urbanisme Intercommunal valant Programme Local de l'Habitat (PLUi-H). Vous êtes invité à participer à la carte collaborative du PLUi-H, afin de nourrir les inventaires nécessaires à la réalisation du diagnostic territorial, et du règlement graphique.

La carte collaborative

Les inventaires disponibles :

Je participe aux inventaires de la carte collaborative !



1. Recensement des changements de destination

J'ai un bâtiment agricole que je souhaite transformer en logement



2. Activités isolées hors des bourgs

Je souhaite développer mon activité dans les zones naturelles, agricoles ou forestières



3. Problématiques environnementales identifiées

Mon terrain n'est plus accessible à cause des inondations lorsqu'il pleut beaucoup



4. Liaisons douces à créer ou conforter

J'ai repéré un chemin qui permettrait à mes enfants de se rendre à pied à l'école s'il était aménagé



5. Espaces à protéger d'intérêt patrimoniaux ou paysagers (bâti ou naturel)

J'ai repéré un arbre remarquable



6. Elements naturels à créer

J'ai repéré un espace public qui pourrait être planté

1. Inscription

Avec le lien suivant :
ici.realta-inno.fr/concertation/inscription/ccbcarteparticipative

Ou en scannant ce QR code

A la première connexion, l'accès à la plateforme s'effectue au moyen du lien ci-dessus, qui amène l'utilisateur à s'enregistrer.



2. Accès à la carte collaborative

Afin d'accéder à la carte, choisir «Contribuer aux inventaires», puis «Carte participative du PLUi-H».



Cittânova

3. Participer

Une fois que la carte s'affiche, vous pouvez participer de la manière suivante :

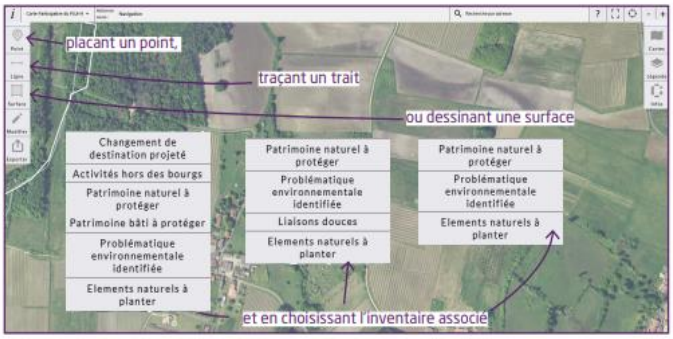
1. Trouver l'emplacement sur lequel vous voulez contribuer

Se déplacer en cliquant longuement tout en bougeant la souris, ou en cherchant son adresse ici

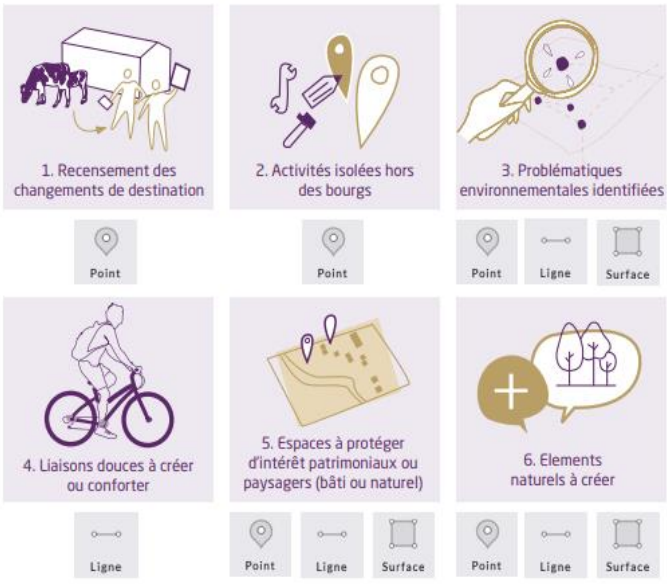
Zoomer avec la molette de la souris ou ces boutons



2. Ajouter votre contribution en :



Chaque inventaire peut prendre différentes formes :



3. Répondre au questionnaire associé :

Pour chaque contribution, un questionnaire s'affichera vous permettant de préciser vos informations. Afin d'enregistrer votre participation, veuillez répondre à toutes les questions en faisant dérouler le questionnaire jusqu'au bouton «Enregister».

PLUi-H
PLAN LOCAL D'URBANISME INTERCOMMUNAL
valant programme local de l'Habitat

COMMUNAUTE DE COMMUNES BLAYE

Merci de votre participation !

Cittânova

Mon calendrier de collecte - BAYON-SUR-GIRONDE

smicval

Jul. 2023	Aou. 2023	Sep. 2023	Oct. 2023	Nov. 2023	Dec. 2023	Jan. 2024	Fev. 2024	Mar. 2024	Avr. 2024	Mai. 2024	Jui. 2024
Sam. 01	Mar. 01	Ven. 01	Dim. 01	Mer. 01 (Férié)	Ven. 01	Lun. 01 (Férié)	Jeu. 01	Ven. 01	Lun. 01 (Férié)	Mer. 01 (Férié)	Sam. 01
Dim. 02	Mer. 02	Sam. 02	Lun. 02	Jeu. 02	Sam. 02	Mar. 02	Ven. 02	Sam. 02	Mar. 02	Jeu. 02	Dim. 02
Lun. 03	Jeu. 03	Dim. 03	Mar. 03	Ven. 03	Dim. 03	Mer. 03	Sam. 03	Dim. 03	Mer. 03	Ven. 03	Lun. 03
Mar. 04	Ven. 04	Lun. 04	Mer. 04	Sam. 04	Lun. 04	Jeu. 04	Dim. 04	Lun. 04	Jeu. 04	Sam. 04	Mar. 04
Mer. 05	Sam. 05	Mar. 05	Jeu. 05	Dim. 05	Mar. 05	Ven. 05	Lun. 05	Mar. 05	Ven. 05	Dim. 05	Mer. 05
Jeu. 06	Dim. 06	Mer. 06	Ven. 06	Lun. 06	Mer. 06	Sam. 06	Mar. 06	Mer. 06	Sam. 06	Lun. 06	Jeu. 06
Ven. 07	Lun. 07	Jeu. 07	Sam. 07	Mar. 07	Jeu. 07	Dim. 07	Mer. 07	Jeu. 07	Dim. 07	Mar. 07	Ven. 07
Sam. 08	Mar. 08	Ven. 08	Dim. 08	Mer. 08	Ven. 08	Lun. 08	Jeu. 08	Ven. 08	Lun. 08	Mer. 08 (Férié)	Sam. 08
Dim. 09	Mer. 09	Sam. 09	Lun. 09	Jeu. 09	Sam. 09	Mar. 09	Ven. 09	Sam. 09	Mar. 09	Jeu. 09 (Férié)	Dim. 09
Lun. 10	Jeu. 10	Dim. 10	Mar. 10	Ven. 10	Dim. 10	Mer. 10	Sam. 10	Dim. 10	Mer. 10	Ven. 10	Lun. 10
Mar. 11	Ven. 11	Lun. 11	Mer. 11	Sam. 11 (Férié)	Lun. 11	Jeu. 11	Dim. 11	Lun. 11	Jeu. 11	Sam. 11	Mar. 11
Mer. 12	Sam. 12	Mar. 12	Jeu. 12	Dim. 12	Mar. 12	Ven. 12	Lun. 12	Mar. 12	Ven. 12	Dim. 12	Mer. 12
Jeu. 13	Dim. 13	Mer. 13	Ven. 13	Lun. 13	Mer. 13	Sam. 13	Mar. 13	Mer. 13	Sam. 13	Lun. 13	Jeu. 13
Ven. 14 (Férié)	Lun. 14	Jeu. 14	Sam. 14	Mar. 14	Jeu. 14	Dim. 14	Mer. 14	Jeu. 14	Dim. 14	Mar. 14	Ven. 14
Sam. 15	Mar. 15 (Férié)	Ven. 15	Dim. 15	Mer. 15	Ven. 15	Lun. 15	Jeu. 15	Ven. 15	Lun. 15	Mer. 15	Sam. 15
Dim. 16	Mer. 16	Sam. 16	Lun. 16	Jeu. 16	Sam. 16	Mar. 16	Ven. 16	Sam. 16	Mar. 16	Jeu. 16	Dim. 16
Lun. 17	Jeu. 17	Dim. 17	Mar. 17	Ven. 17	Dim. 17	Mer. 17	Sam. 17	Dim. 17	Mer. 17	Ven. 17	Lun. 17
Mar. 18	Ven. 18	Lun. 18	Mer. 18	Sam. 18	Lun. 18	Jeu. 18	Dim. 18	Lun. 18	Jeu. 18	Sam. 18	Mar. 18
Mer. 19	Sam. 19	Mar. 19	Jeu. 19	Dim. 19	Mar. 19	Ven. 19	Lun. 19	Mar. 19	Ven. 19	Dim. 19	Mer. 19
Jeu. 20	Dim. 20	Mer. 20	Ven. 20	Lun. 20	Mer. 20	Sam. 20	Mar. 20	Mer. 20	Sam. 20	Lun. 20 (Férié)	Jeu. 20
Ven. 21	Lun. 21	Jeu. 21	Sam. 21	Mar. 21	Jeu. 21	Dim. 21	Mer. 21	Jeu. 21	Dim. 21	Mar. 21	Ven. 21
Sam. 22	Mar. 22	Ven. 22	Dim. 22	Mer. 22	Ven. 22	Lun. 22	Jeu. 22	Ven. 22	Lun. 22	Mer. 22	Sam. 22
Dim. 23	Mer. 23	Sam. 23	Lun. 23	Jeu. 23	Sam. 23	Mar. 23	Ven. 23	Sam. 23	Mar. 23	Jeu. 23	Dim. 23
Lun. 24	Jeu. 24	Dim. 24	Mar. 24	Ven. 24	Dim. 24	Mer. 24	Sam. 24	Dim. 24	Mer. 24	Ven. 24	Lun. 24
Mar. 25	Ven. 25	Lun. 25	Mer. 25	Sam. 25	Lun. 25 (Férié)	Jeu. 25	Dim. 25	Lun. 25	Jeu. 25	Sam. 25	Mar. 25
Mer. 26	Sam. 26	Mar. 26	Jeu. 26	Dim. 26	Mar. 26	Ven. 26	Lun. 26	Mar. 26	Ven. 26	Dim. 26	Mer. 26
Jeu. 27	Dim. 27	Mer. 27	Ven. 27	Lun. 27	Mer. 27	Sam. 27	Mar. 27	Mer. 27	Sam. 27	Lun. 27	Jeu. 27
Ven. 28	Lun. 28	Jeu. 28	Sam. 28	Mar. 28	Jeu. 28	Dim. 28	Mer. 28	Jeu. 28	Dim. 28	Mar. 28	Ven. 28
Sam. 29	Mar. 29	Ven. 29	Dim. 29	Mer. 29	Ven. 29	Lun. 29	Jeu. 29	Ven. 29	Lun. 29	Mer. 29	Sam. 29
Dim. 30	Mer. 30	Sam. 30	Lun. 30	Jeu. 30	Sam. 30	Mar. 30		Sam. 30	Mar. 30	Jeu. 30	Dim. 30
Lun. 31	Jeu. 31		Mar. 31		Dim. 31	Mer. 31		Dim. 31 (Férié)		Ven. 31	

Bayon en fête

28, 29 et 30 juillet
Avec l' A.F.C.L

Vendredi 20h **SUPER LOTO** sans réservation, ouverture à 18h30, restauration, buvette et pâtisseries sur place

Bons d'achats, lot surprise, lot de viande etc… TOMBOLA et BINGO, avec le club de l'amitié

NOUVEAUTE : LE LOTO PERSO Jouez vos 15 numéros favoris et gagnez la moitié de la recette



Samedi 9h **MARCHE NORDIQUE** avec Bayon s'bouge, suivi d'une dégustation au **Château TAYAC**

De10h à 22h **MARCHE ARTISANAL ET GOURMAND,** restauration possible le midi

A 15h **ACTIVITES SPORTIVES, FOOT** gratuit pour les enfants, avec FCBL, buvette, glaces etc …

A 17h initiation de **DANSES SALSA**, et danses latines avec L' A.F.C.L ambiance exotique

A 19h **VERRE DE L'AMITIE** offert par la municipalité et assiettes apéro proposées par l' A.F.C.L

A 20H **MARCHE NOCTURNE** avec choix de plats et de vins, tirage de la tombola avec l'A.F.C.L

De 20h30 à 22h30 **CONCERT POP ROCK** avec « **HOPE** » gratuit offert par l' A.F.C.L

A 23h **SPECTACLE PYROTECHNIQUE ET FEU D'ARTIFICE** sur l'église Notre Dame, offert par la Mairie et l'A.F.C.L

A 23H30 **BAL GRATUIT** pour tous, buvette, café, crêpes, barbe à papa etc… avec l'A.F.C.L

Dimanche à 14h **CONCOURS DE BELOTE** par équipe à la salle des fêtes, 20€ de mise par équipe, 1 lot par joueur. Tombola, buvette, pâtisseries.

Organisé par la section Plaisir de jouer de l'A.F.C.L. Inscriptions au 07 80 41 78 08

A 14h **CONCOURS DE PETANQUE** en doublette, ouvert à tous,
sur le terrain de boulodrome, 10€ de mise par équipe
Remise de prix + coupes, buvette, avec le Bibe Bayonnais

Venez nombreux !